

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

75e année. — 5 sous le numéro.

MONTMAGNY, VENDREDI, LE 28 NOVEMBRE 1958

No 33

L'illumination des rues St-Jean-Baptiste et de la Gare en bonne voie

L'installation du système d'ampoules colorées qui traverseront les deux principales rues commerciales de notre ville est présentement en voie de réalisation.

Déjà les traverses vertes et rouges de quinze ampoules alternent sur une bonne partie de la rue Saint-Jean-Baptiste.

Suivant le contrat accordé par la Chambre de Commerce par son Comité de Promotion Commerciale, le travail devra être complété pour le 4 décembre, afin de permettre à la Quebec Power de raccorder le système à son réseau et d'illuminer notre ville dès le samedi, 6 décembre.

L'expérience de nombreuses Chambres de Commerce dans les petites villes les plus prospères de notre province a démontré que le commerce local dans la municipalité qui

jouissaient de ces installations, était beaucoup plus florissant pendant la période des Fêtes et connaissait une plus forte attraction auprès de la population des environs, que les autres endroits qui ne pouvaient parer leurs rues.

La Chambre de Commerce, par son Comité de Promotion Commerciale, se charge entièrement du coût d'installation, du coût de l'électricité et de celui du maintien du système.

Dans les années à venir, la Chambre étendra graduellement son installation à toutes les autres rues commerçantes de notre ville.

Elle invite tout particulièrement les maisons d'affaires locales à illuminer davantage pendant les Fêtes pour compléter adéquatement le travail fait par son Comité de Promotion Commerciale.



La photo ci-dessus nous fait les personnalités qui ont présidées à l'Exposition du Livre hier soir, à l'École Beaubien. Nous pouvons voir, de gauche à droite, M. Alphonse Lebel, i.é., le Dr Albert Dumas, le Rév. Père de St-Paul, responsable

de l'exposition, le Rév. Frère Amans, le Rév. Frère Similien, directeur du collège de Montmagny, M. le Sénateur Cyrille Vaillancourt, conférencier d'honneur, et M. Réal Laberge, président de la bibliothèque de Montmagny.

Le sénateur C. Vaillancourt conférencier à l'Ouverture de l'Exposition du Livre.

AU CONSEIL DE VILLE

Lundi dernier, 24 novembre, le Conseil de Ville fut convoqué pour une séance spéciale. Cette séance fut présidée par Son Honneur le maire Louis-O. Roy. Il fut adopté que le Conseil pria la Commission municipale de Québec de bien vouloir tant de \$21,000, en attendant donner son approbation à un emprunt temporaire au monnaie de la vente des obligations du règlement No 195 dans le but de rembourser le dit fond de roulement duquel cette somme de \$21,000, a déjà été empruntée. Il fut aussi approuvé que le Maire et le trésorier, M. Paul Pouliot, soient autorisés conjointement à emprunter temporairement pour et au nom de la

Ville de Montmagny, la dite somme de la Banque Provinciale du Canada, avec intérêt à un taux n'excédant pas 5 1/2% sur réception de la dite autorisation.

Il fut aussi autorisé que le Conseil pria le ministère des Travaux publics de bien vouloir faire l'installation nécessaire d'éclairage sur le nouveau pont de la Rivière-du-Sud, semblables à ceux qui furent installés sur le pont Rivard et que copie de la présente soit aussi transmise à l'Honorable Antoine Rivard.

Le Conseil approuva finalement les comptes courants.

A l'Heure des Quilles Molson, dimanche



● GEORGES-HENRI MERCIER tentera dimanche après-midi, à 1.00 heure, au populaire programme de L'HEURE DES QUILLES MOLSON, à Montmagny, de détrôner le champion actuel, Magella Gamaeche, qui défendra son titre pour la troisième fois. Gamaeche a jusqu'ici encaissé \$40.00 et il a affirmé qu'il ne faisait que commencer. D'un autre côté, Mercier qui s'était classé au onzième rang lors du tournoi avec une moyenne de 147, est bien déterminé à mettre fin au règne du champion. Le duel promet d'être enlevé.

Un appel aux âmes de bonne volonté pour conjurer le fléau de la littérature malsaine

"On parle beaucoup de sécurité sociale; on multiplie les allocations et les pensions de toutes sortes; des sociétés se sont spécialisées dans le secours à apporter à l'enfance malheureuse. Cependant la sécurité morale qui est de beaucoup la plus importante, est le plus souvent oubliée. La mauvaise littérature est le pire ennemi de la sécurité morale de notre jeunesse. Je fais appel à toutes les âmes de bonne volonté pour conjurer le mal qui guette et qui a déjà commencé à corrompre notre jeunesse."

C'est en ces termes que s'exprimait hier soir, l'Honorable Sénateur Cyrille Vaillancourt, conférencier invité à l'ouverture de l'Exposition du Livre qui se

tient actuellement à l'École Beaubien. Dans une brillante conférence, toute empreinte de conviction et d'apostolat laïque, le distingué conférencier décrivit les immenses ravages de la littérature malsaine. "La racine du mal est la plupart du temps au foyer. Les parents insouciants du danger moral que courent leurs enfants, achètent des publications dans lesquelles sont décrits tous les vices humains." Le pénible problème de la délinquance juvénile tient en grande partie à la mauvaise littérature.

M. Vaillancourt donna ensuite de nombreux exemples de drames familiaux. "La plupart du temps, poursuit le conférencier, ce sont les parents qui sans s'en douter, provoquent ces réactions chez leurs enfants." Un plus grand amour bien compris, une surveillance qui doit être discrète mais ferme, doit être exercée. Il faut que les parents sachent parler à leurs enfants et leurs conseils ne doivent pas toujours être négatifs mais constructifs.

"Il ne suffit pas de défendre les mauvaises lectures; il faut combler le vide qu'elle laisse."

seront par des lectures saines et enrichissantes. Pour arriver à ce résultat tous doivent mettre la main à la roue; les autorités civiles doivent coopérer avec l'autorité religieuse et les parents.

"Commencée, il y a deux ans, la campagne contre les publications ordurières a déjà commencé à porter des fruits; il faut continuer à les combattre coûte que coûte." Le conférencier termina son exposé par un appel à tous les gens de bonne volonté. Quinze pour cent qui seraient actifs et bien convaincus, suffiraient à enrayer le fléau qui menace notre jeunesse.

Le conférencier présenté par M. l'abbé Jacques Simard, fut (Suite à la page 7)

Collecte des jouets au C. Richelieu

La collecte des jouets organisée par le Club Richelieu s'effectuera jeudi prochain, le 4 décembre, entre 4 et 5 h. p.m. Tous les jouets en ordre, c'est-à-dire présentables seront acceptés avec reconnaissance. Ceux qui n'auront pas de jouets à donner, pourront faire un don en argent. Nous comptons sur la charité et la coopération de tous.

Arrestations

Le 22 novembre, un individu fut conduit au poste de police pour avoir été trouvé ivre dans une grange. Un autre individu fut aussi reconduit, au poste de police, après avoir été trouvé ivre-mort sur la glace, près des rails du chemin de fer.

Importantes saisies de cigarettes dans la région

D'importantes saisies de cigarettes ont été récemment effectuées à Notre-Dame-du-Rosaire ainsi que dans divers endroits du comté. Ces saisies ont été effectuées par les officiers du Revenu. Il s'agissait de cigarettes canadiennes provenant de l'Ontario.

"DROIT et JUSTICE"

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

Maurice Marquis, Directeur-Gérant
Louise Marquis, Assistant-Directeur
Denise Marquis, Rédaction et administration
Gaston Boucher, Rédaction, Service des Nouvelles
Lucien Blais, Service de Publicité

Membres de la CWNA, de l'Association des
Hebdomadaires de Langue Française du Canada,
de la Key French Weekly et de l'A.E.C.

Imprimé aux EDITIONS MARQUIS, L.T.E.E., Imprimeurs - Editeurs, — Rue Saint-Thomas
Montmagny, Que. — Tél.: 37 — Autorisé comme matière postale de deuxième classe.
Abonnement: Canada \$2.00 et Etats-Unis \$2.75 par année

EDITORIAL

Une très bonne initiative à l'Hôtel de Ville

La presse et la radio étaient convoquées lundi à une réunion des membres du Conseil dans la Chambre du Comité. Cette initiative qui n'a pas de précédent dans l'histoire de la ville, mérite des félicitations à celui qui en a eu l'idée.

On a donc jugé que la presse et la radio peuvent rendre service à la ville; en effet elles sont en contact continue avec le public et sont en mesure plus que tout autre d'informer les contribuables qui s'intéressent à l'administration de leur ville.

Jusqu'ici la presse était considérée comme un organisme qui n'était bon qu'à critiquer ou attaquer celui-ci ou celui-là pour le plaisir de la chose. Nous avons quand même fait notre possible pour nous tenir à l'écart de ces préjugés et les quelques renseignements que nous avons pu obtenir, nous ont donné un aperçu des affaires municipales. C'était pour nous une besogne assez difficile, car nous ne savions pas toujours les dates des réunions du Conseil; il nous fallait en outre assister en qualité de spectateur.

Notre récent article sur la présentation d'un bill à la législature provinciale a paru décider le Conseil à prendre une telle déci-

sion. Nous la trouvons heureuse et nous avons répondu avec empressement à l'invitation. Nous reproduisons textuellement dans cette page le texte du bill, tel qu'il sera présenté à Québec, en février prochain. Nous reviendrons sans doute sur le sujet, car il y aura cette semaine un certain nombre de suggestions qui serviront à faire de la lumière sur le sujet.

Une association des propriétaires est présentement en voie de formation; beaucoup ont donné leur adhésion. Le bill sera longuement discuté et les mesures nécessaires seront prises.

Cette première prise de contact de la presse avec les membres du Conseil a fait un peu dévier la discussion. Les journalistes présents ont participé à des discussions; ce n'est ordinairement pas leur rôle, mais comme échange d'idées, ce fut une expérience réussie. En général, les discussions ont été amorcées d'une façon amicale. Nous avons été bien accueillis par le maire et les échevins et nous croyons sincèrement que cette rencontre a été le début d'une ère de meilleure compréhension.

M. M.

AUTRE PROVINCE, AUTRES MOEURS

Il est stupéfiant de constater la différence qui existe entre le souci de moralité politique de certaines provinces du Canada et celui du Québec. L'affaire Sommers-Gray vient encore une fois de nous remettre le fait sous les yeux.

L'ancien ministre des Terres et Forêts de la Colombie-Britannique vient d'être condamné à cinq ans de pénitencier pour avoir accepté des pots-de-vin. Un directeur de compagnies de bois a été condamné lui aussi à cinq ans de pénitencier pour avoir fourni ces pots-de-vin qui se chiffrent à une dizaine de milliers de dollars. "Le tort que vous avez fait, déclara le juge, au respect traditionnel et au prestige du gouvernement ne sera pas, je l'espère d'une trop grande importance, car notre conduite n'est pas seulement exceptionnelle mais unique dans notre histoire politique."

Dans la même province le premier ministre, sur la réclamation du chef du parti social-démocratique, institue une commission royale d'enquête: le président de la Commission hydro-électrique accuse le gouvernement de pressurer les clients afin de payer les dettes de la province.

Des mesures de ce genre démontrent bien le souci qu'ont les représentants du peuple dans cette province, de maintenir le niveau moral de la politique à un degré convenable.

Les erreurs et les scandales sont, dans une société humaine, possibles voire même

inévitables. Ils sont parfois même nécessaires car ils permettent un retour en arrière, une épuration des eaux troubles. Il ne faut pas juger un gouvernement par les scandales qui peuvent éclater dans son administration, mais par la promptitude et les moyens qu'il prend pour réprimer et punir les coupables.

Dans ces conditions, le jugement que nous pourrions porter sur le gouvernement de la province de Québec n'est pas précisément à son honneur. Le fait de se tromper, commettre des erreurs est humain, donc admissible. Ce qui est moins admissible et qui en somme constitue le véritable scandale, c'est l'entêtement dans l'erreur, l'ignorance des réclamations, la tolérance d'une immoralité politique dont les moindres manifestations causent un émoi général dans une autre province.

Nous sommes les principaux responsables de cet état de chose. Nous sommes rendus à considérer la politique comme une institution malhonnête où chacun essaie d'en tirer le plus possible quelque soient les moyens employés. Pis encore; on va même jusqu'à ridiculiser ceux qui s'ingénient à assainir le climat politique.

Le plus désolant est que cet immoralité politique est devenue l'apanage de la seule province à majorité française du Canada. C'est une bien mauvaise décoration à décerner à notre culture.

G. B.

Loi modifiant la charte de la ville de Montmagny

ATTENDU que la ville de Montmagny a, pour sa pétition, représenté qu'il est dans l'intérêt de la ville et qu'il est nécessaire pour la bonne administration de ses affaires que sa charte, la loi 4, George V, chapitre 54, telle que modifiée par la loi 9, George V, chapitre 102, par la loi 2, George VI, chapitre 116, par la loi 10, George VI, chapitre 71 et par la loi 2-3, Elizabeth II, chapitre 95, soit de nouveau modifiée, aux fins suivantes: **AUTORISER** certains dons ou octrois; **ACCORDER** des frais de représentation au maire et aux échevins; **STIPULER** l'obligation pour tout contribuable d'avoir payé ses taxes pour exercer son droit de vote; **REGLEMENTER** l'existence des nuisances; **REGLEMENTER** l'enlèvement des véhicules stationnés illégalement; **PAYER** une pension à certains officiers et employés; **REGLEMENTER** sur l'avis de départ de tout locataire; **AUTORISER** l'acquisition d'immeubles pour fins municipales, industrielles ou de stationnement; **AUTORISER** un emprunt pour travaux urgents permanents et autres fins.

ATTENDU qu'il convient de faire droit à cette demande;

A CES CAUSES, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative de Québec, décrète ce qui suit:

1 — Le paragraphe 7e de l'article 26 de la Loi des cités et villes ajoutés, pour la ville de Montmagny, par l'article 4 de la loi 2-3 Elizabeth II, chapitre 95, est remplacé par le suivant:

7e Octoyer, par résolution du conseil, des deniers pour aider dans la ville ou ailleurs;

a) aux sociétés scientifiques, artistiques, littéraires, patriotiques, sportives, récréatives, agricoles ou avicoles;

b) à toutes communautés religieuses, hôpitaux, orphelinats et dispensaires;

c) à toutes institutions, associations, conférences ou organisations de charité, d'orientation, d'hygiène sociale, de tourisme, de bien-être social, moral et physique;

d) aux associations de scouts et de guides;

e) aux foyers et maisons de refuge;

f) pour maintenir ou aider à l'établissement et au maintien de bibliothèques publiques et musées publics;

aux conditions que le conseil pourra imposer.

Les octrois ainsi appropriés ne devront pas dépasser la somme totale de cinq mille dollars annuellement.

2 — L'article 64 de la loi des cités et villes modifié par l'article 1 de la loi 8, George VI, chapitre 39, et remplacé, pour la ville de Montmagny, par l'article 5 de la loi 2-3 Elizabeth II, chapitre 95, est de nouveau remplacé, pour la ville de Montmagny, par le suivant:

64. — Le conseil municipal, sur simple résolution est autorisé à accorder annuellement, des frais de représentation au montant de quinze cents dollars, pour le maire, et de neuf cents dollars, pour chaque échevin. Ces montants sont payables mensuellement. Le présent article aura effet à compter du 1er janvier 1959.

En plus, le maire et les échevins pourront être remboursés des dépenses réelles de voyage qu'ils auront faites dans l'intérêt de la municipalité et en vertu d'une résolution du conseil.

3 — La loi des cités et villes est modifiée, pour la ville de Montmagny, en remplaçant l'article 134 et en ajoutant l'article 134a, tel que ci-après:

134. Nulle personne ayant qualité pour voter comme propriétaire, locataire ou occupant, ne peut demeurer inscrite sur la liste des électeurs ni être admise à voter pour aucun des quartiers de la municipalité, à moins d'avoir acquitté toutes ses taxes municipales générales et spéciales, y compris le coût ou la cotisation échue du coût de construction de trottoirs, de même que toutes autres charges ou redevances assimilables aux taxes mu-

nicipales et leurs intérêts, le ou avant le 31 décembre précédent les élections, exceptions faites des taxes d'eau pour le terme courant à l'époque de la révision de la liste électorale et de sommes à parfaire, par suite d'erreurs ou d'omissions involontaires pour un montant total ne dépassant pas cinq dollars.

134a. Le vingt janvier de chaque année, le greffier devra examiner la liste des électeurs pour chaque quartier, en biffer les noms de tous ceux qui devront encore quelques taxes, cotisations, charges, redevances ou intérêts, et inscrire vis-à-vis leur nom, le montant et la nature de la dette.

Il inscrira aussi, "mairie seulement" vis-à-vis le nom des locataires et occupants tenus à la taxe de locataire ayant changé de quartier depuis la préparation de la liste.

4. — L'article 129 de la loi des cités et villes est modifié, pour la ville de Montmagny, en ajoutant après le paragraphe 11e, les paragraphes suivants:

11a. Pour interrompre la circulation dans les rues de la ville, lorsqu'on y exécute des travaux de voirie y compris l'enlèvement et le déblaiement de la neige et dans tous cas d'urgence.

11b. Pour enlever, remorquer, tout véhicule stationné soit en contravention des règlements de circulation et de stationnement, soit de façon à nuire aux travaux ou opérations et au besoin de touer ailleurs y compris à un garage, aux frais du propriétaire qui ne pourra en recouvrer possession que sur paiement des frais de touage et d'entreposage. La quotité de ces frais sera déterminée par règlement du conseil, pour le cas où le touage et ou l'entreposage seront effectués par des employés municipaux et des véhicules entreposés au garage municipal ou autres prémisses, propriétés de la ville. Dans les autres cas, les frais de touage et d'entreposage seront ceux généralement chargés par les garages publics.

5. — L'article 472 de la loi des cités et villes est modifié, pour la ville de Montmagny, en ajoutant après le paragraphe 1e, le paragraphe suivant:

1a. Pour décréter que le fait par le propriétaire d'un lot vacant ou en partie bâti, de laisser pousser sur ledit lot des branches, broussailles et longues herbes, ou d'y laisser des ferrailles, déchets, débris, papiers ou bouteilles vides, constitue une nuisance, pour permettre aux employés de la ville de s'introduire sur les dits terrains pour y enlever lesdites nuisances aux frais du propriétaire en défaut et pour imposer des amendes aux personnes qui laissent exister telles nuisances de même que pour prescrire toutes mesures propres à les empêcher.

6. — L'article 473 de la loi des cités et villes est modifié, pour la ville de Montmagny, en ajoutant après le paragraphe 8, le paragraphe suivant:

8a. Pour autoriser le paiement d'une pension annuelle de retraite à tout employé ou officier de la ville qui est mis à sa retraite après avoir été un officier ou un employé de la ville, en quelque qualité que ce soit, pourvu qu'au moment de cette retraite, il ait été à l'emploi de la ville comme tel durant au moins vingt ans et qu'il ait atteint l'âge de soixante et cinq ans. Cette pension annuelle ne devra pas excéder un montant égal à cinquante pour cent de la rémunération annuelle moyenne payée par la ville à tel officier ou employé durant les cinq années précédant immédiatement sa mise à la retraite; elle sera payable par paiements mensuels, égaux et consécutifs, à partir de sa mise à la retraite, au bénéficiaire, sa vie durant, à l'exception cependant de toute période où celui-ci redeviendrait employé de la ville, et elle sera incessible et insaisissable. Un officier ou employé à qui est accordée une telle pension ne sera pas par le fait même privé des bénéfices ou avan-

(Suite à la page 11)

Bénédition et ouverture du mag. Western Tire & Auto Supply



Mardi soir dernier, le 25 novembre, avait lieu la bénédiction du nouveau magasin Western Tire and Auto Supply, propriété de M. Viateur Caron. A 5 heures, la bénédiction du magasin fut faite par Mgr Albert Painchaud, P.D., V.F., curé de St-Thomas. Le prélat félicita M. Caron de son esprit d'initiative et attira les béné-

dictions du ciel sur la nouvelle entreprise. Le maire de Montmagny, M. Louis-O. Roy, prononça ensuite une courte allocution pour féliciter M. Caron. Outre le maire, on remarquait MM. les échevins Robert Morin, Léo Laberge et Laurent Paquet. On remarquait aussi: M. et Mme Samuel Caron, parents de

M. Viateur Caron; M. Raoul Boulanger, MM. J.-M. Blouin, Paul Lemieux, le notaire Paul Dolan, Claude Simonneau, J.-P. Thibault, de L'Islet Metal; René Samson, Odilon Langlois et M. Leblanc, organisateur des succursales Western. Un buffet fut servi par le personnel.

Témoignage à M. R. Morin

Le dernier numéro de la Revue publiée par la compagnie Quebec Power relate un fait concernant M. Robert Morin, échevin de la ville de Montmagny et employé de la Compagnie. Il nous fait plaisir de reproduire ici le texte de cet article:



"Grâce à ses connaissances de premiers soins, M. Robert Morin, du Service de consultation à Montmagny, a été en mesure de secourir les plus blessés des huit enfants étendus sur le pavé à la suite d'un déplorable accident dont il venait d'être le témoin.

C'est le 2 octobre, vers 10 heures 30 de la matinée, alors qu'il sortait de la Coopérative de Mont-Carmel, dans le comté de Kamouraska, que Robert Morin vit arriver un automobile, filant à une vitesse d'environ 35 milles à l'heure, dont le conducteur avait apparemment perdu le contrôle. L'automobile laissa la rue pour s'engouffrer dans un groupe de 40 à 50 écoliers qui s'amusaient sur les parterres de l'église paroissiale, en attendant un exercice de la retraite prêchée par le R. P. Lucien, capucin.

blessés conserveraient un reliquat de ce malheureux accident. Nul doute que l'intervention de M. Morin, son dévouement et son sang-froid ont contribué à atténuer un peu les souffrances des enfants atteints et à éviter d'avoir à déplorer un malheur plus grand. Son geste mérite d'être souligné et nous lui réitérons au nom de tous nos plus sincères félicitations." (Notre Revue, octobre-novembre).

Le Rév. Père Henri-Gustave Tardif au Richelieu-Montmagny

La situation des noirs en Afrique du Sud est tragique et injuste

Lors de son souper hebdomadaire du lundi, 24 novembre, le Club Richelieu de Montmagny avait invité comme conférencier le Révérend Père Henri-Gustave Tardif, O.M.I., de la Maison de Retraites fermées de Ste-Anne-de la Pocatière. Le conférencier avait d'abord choisi comme sujet de causerie: "Apostolat de la jeunesse, question d'une grande actualité", mais il dut à la dernière minute changer le sujet de sa conférence. Il traita des questions raciales en Afrique du Sud. Le Père Tardif brossa un tableau assez sombre de la situation de la race noire en Afrique du Sud. Vers 1795, les Anglais conquièrent l'Afrique du Sud et la population indigène dut céder les rênes du gouvernement aux conquérants. Malgré leur supériorité numérique, (deux millions de blancs contre

onze millions d'indigènes), les noirs ont depuis, été traités comme une race inférieure. L'organisation du système politique vient renforcer le mur qui sépare les deux races: Indépendance complète du Sud de l'Afrique, suprématie absolue de la race blanche, maintien de la race noire dans un état d'infériorité. Toutes les lois édictées par le gouvernement sud-africain convergent vers ce triple objectif. Si les blancs réduisent les noirs à cet état d'infériorité, on peut dire néanmoins que ceux-ci ont fait l'Afrique du Sud. Le développement de cette région n'aurait jamais eu lieu sans les noirs; ce sont eux qui construisent les routes, les aéroports; ce sont eux qui sont la force de l'armée. Depuis 1948, le gouvernement sud-africain a entrepris la

classification des individus: les Blancs demeurent dans les villes et les noirs se sont vus assignés des limites allant jusqu'à 25 milles hors des villes. L'Eglise catholique est considérée par le gouvernement sud-africain comme l'ennemi No 1 pour la simple raison qu'elle s'occupe du sort des noirs. Le Père Tardif donna un exemple de la mauvaise volonté du gouvernement: devant l'impossibilité de construire ses écoles pour noirs en territoire sud-africain, l'Eglise essaya de contourner la difficulté en érigeant un collège universitaire au Basutholand, protectorat anglais. Le gouvernement de l'Afrique du Sud défendit alors aux noirs de franchir la frontière qui sépare les deux pays. La seule solution au problème serait pour les noirs une intégration économique et politique, une participation au développement économique du pays. Le Père Tardif a fait part aussi d'une résolution probable. Cette résolution si jamais elle en Afrique du Sud, si cet état de chose n'est pas amélioré, se produisait, anéantirait l'oeuvre de civilisation et d'évangélisation de l'Eglise. Le conférencier termina en évoquant un souvenir personnel: il assistait à un jamboree scout tenu récemment en Afrique du Sud. "La vue de ces jeunes des deux races, dit-il, réunis autour d'un immense feu de camp, est resté pour moi le symbole d'une Afrique forte, belle et enfin unie." Le Rév. Père Tardif fut re-

Robert Morin prit le contrôle de la situation et prodigua les soins les plus urgents aux enfants blessés en attendant l'arrivée du Dr Léo Leclerc et du R. P. Lucien, mandés d'urgence sur les lieux de l'accident. Trois d'entre eux, grièvement blessés, ont dû être hospitalisés, alors que les autres ont pu être reconduits à leur domicile sous les soins du médecin. Il semble que deux d'entre eux reçurent le choc et furent projetés violemment. Les autres furent heurtés par le véhicule ou se frappèrent durement les uns contre les autres dans la panique qui s'empara des enfants. Nous avons appris depuis que tous les enfants sont maintenant rétablis mais que les deux plus

Conférence St-Vincent-de-P.

La Conférence S.-Vincent-de-Paul de St-Thomas, section féminine, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont contribué au succès de la matinée récréative de mardi dernier, 25 novembre, au profit de ses oeuvres de charité envers les indigents. Grâce à la générosité du public de Montmagny elle a pu soulager bien des misères depuis sa fondation, le 29 novembre 1956, dans les 30 à 40 familles qu'elle a assistées régulièrement.



AVIS

Les règlements municipaux Nos: 143 et 177 ordonnent et décrètent ce qui suit: Tout stationnement de nuit durant la saison d'hiver dans les rues de la ville, de tout véhicule automobile est interdit du 1er décembre au 1er avril. Tout automobiliste qui ne se conformera pas à cette décision s'expose à voir sa voiture remorquée au garage municipal, alors qu'il sera passible des déboursés encourus par la ville pour perte de temps et remorquage. Les propriétaires d'automobiles voudront bien coopérer avec les autorités municipales en libérant les rues de manière à faciliter et hâter le déblaiement et l'enlèvement de la neige. Par: Laurent Couillard - CHEF DE POLICE

A LA
MERCERIE CHEZ GEORGES

IL RESTE ENCORE
QUELQUES PALETOTS A

DONT LA VALEUR
RELLE ETAIT
DE \$69.50

\$29

Profitez de votre dernière chance. — Demandez vos billets du concours "GAGNEZ A MONTMAGNY"

Vous VETIR c'est bien... mais vous VETIR a la Merceriz
Chez Georges C'EST ENCORE MIEUX
42, rue St-Jean Baptiste Habits sur mesure Semi-Ready et Lombardi **Tél.:215**

ECONOMISEZ 50 à 60%
Sur l'achat de votre bague de fiançailles.
— MODELES EXCLUSIFS —
Avant d'acheter — voyez et comparez.

Bijouterie Raymond Enr.
64, RUE ST-JEAN-BAPTISTE. — MONTMAGNY P.Q.
LE PLUS GRAND CHOIX DE CADEAUX

Soirée sociale du Jeune Commerce de St-Jean-Port-Joli

Mlle Monique Toussaint élue et couronnée "catherinette" de la soirée du 25 novembre.

Le Jeune Commerce de St-Jean-Port-Joli voulant souligner la fête de Ste-Catherine, prit l'initiative d'inviter ses membres et le public en général à une soirée sociale qui avait lieu dans le nouveau pavillon de l'Auberge du Faubourg.

Cette salle de style normand, ornée de sculptures canadiennes, spacieuse et moderne s'est prêtée admirablement à une réunion de ce genre et lui a conféré une remarquable atmosphère de distinction.

Au tout début de la soirée, M. Jacques Lavoie souhaila la bienvenue aux invités et aux visiteurs et présenta le président actuel du Jeune Commerce, M. Roland Larose. Le président se déclara enchanté du succès de cette soirée de la sainte Catherine et souligna la présence des "sénateurs" J.-B. Toussaint, maire de St-Jean-Port-Joli, J.-C. Laurendeau, Léon Toussaint, J.-Julien Bourgault; tous ces "sénateurs" étaient accompagnés de leurs épouses.

On procéda ensuite à l'intonisation de nouveaux membres: MM. Louis-Marie Bernier, Daniel Bossé, J.-P. Bourdeau, Claude Bourgault, Roger Bourgault, J.-G. Deschênes, Jean Deschênes, Michel et Pierre Deschênes, P. Desrosiers, René Dionne, André Dubé, Paul Fecteau, Y. Ouellet, Henri Pelletier, André et Roger Robichaud, J.-G. Toussaint, Paul-Henri Vallières.

Après cette "partie officielle" du programme, on fit place à la fantaisie et chacun, selon ses goûts et... ses aptitudes chorégraphiques y alla d'un tango, d'une valse, d'un mambo, d'un "plain" ou d'un frénétique boogie. Certains mêmes montrèrent un goût assez prononcé pour le rock'n roll. La partie musicale avait été confiée à l'orchestre "Les Gamins du Rythme", de Montmagny qui s'acquittèrent de leur fonction avec tout le brio qu'on leur connaît. L'artiste invité était M. Denis Ringuet, également de Montmagny.

Une soirée du 25 novembre ne pouvait être complète sans l'élection et le couronnement d'une "catherinette". On tira d'abord les noms de cinq candidates éligibles au titre. Les assistants eurent donc à faire leur choix entre Mlle Germaine Chouinard, Mlle Monique Toussaint, Mlle

gence héroïque du prince consort...

Lorsque les derniers invités quittèrent le pavillon de l'Auberge du Faubourg, les premiers flocons de neige de la bordée de la sainte Catherine commençaient à tomber...

G. B.

Partie de cartes

La partie de cartes annuelle au profit de la L.O.C. de Montmagny aura lieu dimanche soir prochain, le 30 novembre, à 8 h. p.m., au local scout. Tout le public est cordialement invité.

Grande amélioration due au "Jeune Commerce de L'Islet"

Depuis plusieurs mois, les résidents de l'Islet, l'Isletville, St-Eugène et St-Cyrille, ont pu constater une grande activité de la part de la compagnie Québec Téléphone.

En effet, la compagnie Québec Téléphone après des démarches nombreuses et insistantes de la part du Jeune Commerce, démarches commencées par une enquête approfondie en 1953, enquête qui a conduit le Jeune Commerce et la compagnie de Téléphone de Québec devant la Régie des services publics, la compagnie a finalement donné suite à l'ordonnance des commissaires, en installant un système entièrement automatique et à cadran, qui déservira les quatre municipalités mentionnées. La Québec Téléphone a fait construire à l'Isletville une bâtisse qui abritera tous les mécanismes de

l'échange et les travaux d'installation se poursuivent très rapidement. Au fait on nous a informés que le nouveau service sera en opération pour la fin de janvier 1959.

L'enquête dont il est question plus haut avait été menée par le Jeune Commerce auprès de chaque abonné de la compagnie. Des questions précises en ce qui avait trait au service leur avaient été posées. Le Jeune Commerce avait reçu des réponses de 95% des abonnés. Devant le succès obtenu, le Jeune Commerce poussa plus loin son enquête, rédigea un mémoire à la compagnie et à la Régie des Services Publics. Nous avons comparu devant la Régie au début de l'année 1954, et cette dernière fit émettre une ordonnance en joignant la Québec Téléphone d'apporter les

(Suite à la page 12)

CORDIALITÉ GARANTIE

Le geste le plus amical de la Saison des Fêtes... Un accueil cordial avec une savoureuse bière Dow "climatisée".



LES MEILLEURS HÔTES SERVENT **Dow** LA BIÈRE GARANTIE

VOTRE DISTRIBUTEUR DOW

JULES CÔTÉ

96, rue Commerciale - LÉVIS, P.Q.
Tél.: TERMINUS 7-4167

Hommes demandés

Pour apprendre le Métier Soudure à l'Arc et au Gaz à l'Institut d'Entraînement Spécialisé du Québec. Montréal, P.Q.

Pour plus amples renseignements, écrivez à :

Le Courrier de Montmagny, Montmagny, Qué.
C. P. 430

Nom
Adresse
Comté
Occupation Age



Le creux de l'oreille



Bien qu'elle nous soit arrivé avec une journée de retard, la "bordée" de la sainte Catherine semble avoir marqué le début de l'hiver...

Il n'est peut-être pas si mauvais que l'hiver nous arrive à la fin de novembre; à ce temps-ci l'automne n'est plus tellement intéressant.

Samedi soir, au Club Le Bûcheron, aura lieu "Le Bal Marin". Le bateau est déjà au port.

La saison de chasse est à peu près terminée, mais celle des histoires de chasse commence...

N'oublions pas la partie de cartes annuelles au profit de la L.O.C. de Montmagny. Cette soirée aura lieu dimanche le 30 novembre à 8 h., au local scout. Tous seront les bienvenus.

Le ministère des Postes a averti la population qu'il n'y aurait pas de distribution postale le jour de Noël... Nous nous en doutions bien un peu...

Afin d'être sûrs que nos colis arriveront en temps pour Noël, il vous faudra les poster avant le 17 décembre s'ils sont destinés à des personnes de Montmagny, et avant cette date pour des endroits plus éloignés.

Si le cadeau est destiné à votre belle-mère, le retard est de moindre importance; s'il parvient le lendemain de Noël à une petite amie, le retard peut avoir des conséquences tragiques.

Voulez-vous avoir un signe infailible du début officiel de l'hiver?... La Ville a commencé d'épandre du sable sur les trottoirs.

Le Jeune Commerce de L'Islet organise une soirée dansante au Manoir Rocher Panet, jeudi soir le 4 décembre. Cette manifestation sociale promet d'être très intéressante pour les jeunes et les moins jeunes. La responsabilité musicale a été confiée à l'orchestre "Les Gamins du Rythme", de Montmagny.

Vous êtes absolument libre de penser ce que vous voulez de l'enquête suivante: Des hommes qui se lèvent la nuit, 2% le font pour répondre à un besoin naturel (c'est acceptable...); 3% pour rendre visite au réfrigérateur avant de s'endormir définitivement (cela peut aller...); 95% pour rentrer chez eux (oh! oh! cela se complique).

Nous avons appris de source officielle, mais généralement bien informée que le chiffre de vente de la Commission des Liqueurs de Montmagny avait été de l'ordre de quelque \$1,200,000 (un million deux cent mille dollars), l'an dernier. A mon avis, les sociétés anti-alcooliques ont de l'ouvrage à abattre...

"Si dans dix ans, les Canadiens français n'ont pas adopté des habitudes de tempérance, il devra se résoudre à disparaître". (Cardinal Léger). Il est à noter que mot tempérance ne veut pas dire abstention totale mais modération et bon jugement.

Nous ne pouvions avoir une plus jolie et plus gentille "catherinette" que celle qui fut élue à l'Auberge du Faubourg, mardi dernier à St-Jean-Port-Joli.

La dans un confrère: "Qu'est-ce qu'il y a de pire que la boisson? La soif."

L'alcool tue lentement... on est pas pressé", de répondre l'autre.

Petits embêtements de la vie: faire un compliment à une jeune fille sur une robe qu'elle porte depuis un an... et ne pas remarquer le magnifique manteau de mouton de perse gris qu'elle étrenne... Ce sont des choses qui arrivent...

Nous présumons qu'un rédacteur ou qu'un journaliste est parfaitement dans son droit quand il donne son opinion sur une question aussi importante que la conservation du visage français de Montmagny.

On peut discuter ses opinions et il est bon qu'elles soient discutées; mais on ne peut sûrement pas lui refuser le droit de les exposer.

M. Roger Fréchette annonce l'ouverture de la salle de quilles "Montmagny Bowling" pour ce soir, à 7 heures.

"Beep" a fait l'acquisition d'une nouvelle remorque; elle a été aménagée exprès pour vous dépanner; vous n'aurez pas racroché l'acoustique de votre téléphone que M. Beep sera déjà prêt à vous aider avec la promptitude et le bon service qui le caractérise.

Les décorations des Fêtes surgissent un peu partout; je crois bien que c'est à M. Roch Fournier, rue St-Ignace, que revient l'honneur d'avoir érigé le premier arbre de Noël extérieur. Les magasins semblent rivaliser de bon goût. Jusqu'ici je crois que la palme revient à la vitrine du Café Roger; c'est un petit chef-d'oeuvre de simplicité et de bon goût. La deuxième mention irait cette semaine à la vitrine est de la Pharmacie Bergeron.

Nous continuerons à mentionner d'ici Noël, dans cette chronique, les noms des établissements commerciaux qui auront le plus contribué à relever l'esprit des Fêtes à Montmagny.

Nos pronostics de la température en fin de semaine: Demain, neige et plus doux. Dimanche: neige, puis s'éclaircissant.

Dernier exploit de chasse de la saison: trois chasseurs tirent sur un lièvre et sont surpris de ne pas le voir tomber... la pauvre bête s'était prise au collet et était déjà morte.

Echos du Palais de Justice PING-PONG

Un résident de Montmagny a été condamné à \$50. d'amende et aux frais pour avoir conduit son automobile ayant les facultés amoindries par l'alcool.

Les condamnations suivantes ont été infligées pour ventes de liqueurs alcooliques sans permis:

Un individu de Buckland, \$125. et les frais; un résident de St-Raphaël, \$100. et les frais; une hôtelière de St-Camille, \$150. et les frais; un résident de St-Philémon, \$75. et les frais; un individu de St-Jean-Port-Joli, \$100. et les frais; un résident de St-Aubert, \$100. et les frais; un restaurateur de St-Jean-Port-Joli, \$50. et les frais; un individu de St-Vallier, \$100. et les frais.

Un résident de Montréal a

La Ligue de Tennis sur Table du Centre Civique de Montmagny a procédé jeudi soir dernier à l'inauguration officielle de ses activités. A cette occasion, c'était la ligue Masculine "A" qui était en action ce soir-là. M. Paul Larue, président de la ligue coupa le traditionnel ruban marquant l'ouverture des activités. Plusieurs personnes et pongistes assistaient à cette cérémonie.

été condamné à \$100. d'amende et aux frais pour vitesse excessive au volant de sa voiture.

Un individu de St-François, sous la même accusation, a été condamné à \$50. d'amende et les frais.

Pour avoir été trouvé en possession de boisson qu'il avait fabriqué, un individu de St-Raphaël a été condamné à \$100. d'amende et aux frais.

CINEMA TACHE

Mer, Jeu, Ven, Sam. - 26, 27, 28, 29 nov.

LA TOUR DES AMBITIEUX
William Holden, Barbara Stanwyck

Dim, Lun, Mar. - 30 nov., 1, 2 décembre.

LE DIABOLIQUE M. BENTON
Doris Day, Louis Jourdain

Mer, Jeu, Ven, Sam. - 3, 4, 5, 6 décembre.

LA NEIGE EN DEUIL
Vista-Vision
Spencer Tracy, Robert Wagner

CINEMA LAFONTAINE

Sam, Dim, Lun. - 29, 30 nov., 1 décembre.

LA PEAU D'UN AUTRE
Jack Webb, Janet Leigh

CINEMASCOPE, ADM.: .70¢

EPARGNEZ DU TEMPS →

APPELEZ

69

← **MENAGEZ VOS PAS**

GELEE	Lushus de Shirriff, framboise ou ananas. 3 pour	25¢
FEVES	jaunes, coupées, "Raymond". Qualité de choix. 6 boîtes, 20 oz pour	99¢
SUCRE	EN POUDRE , Lantic, 4 bts 1 lb	45¢
CHUM	Viande à chiens, de première qualité. 6 boîtes pour	65¢
SHORTENING	Snow Flakes. 2 boîtes, 1 lb	49¢
SUCRE	Redpath ou Lantic. 100 livres	8.39

CE NE SONT QUE QUELQUES-UNS DES NOMBREUX SPECIAUX DE

J.-U. BEAUMONT, Err.

EPICERIE LICENCIEE

46, rue de la Gare Tél. : 69

Nous ne sommes pas plus loin que votre appareil de téléphone. Demandez 69 et vous bénéficierez d'un service rapide et court. Tois. Demandez vos coupons pour le concours: "GAGNEZ A MONTMAGNY"

SATISFACTION ASSUREE ou ARGENT REMIS

Biscuits à thé Fancy Mix Midget au chocolat

parmi les meilleurs biscuits
LES BISCUITS MONTMAGNY
sont encore
LES MEILLEURS

BISCUITS MONTMAGNY INC.

MONTMAGNY - QUEBEC

EN VENTE CHEZ VOTRE EPICIER

Concours Jeunes Musicales

— PROBLEME No. I —
A maller avant le 5 décembre.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	■									
2		■	■		■	■				
3	■							■		
4			■				■			
5			■	■						
6		■		■				■		
7		■			■					■
8		■				■				
9			■		■					
10		■				■		■		

HORIZONTALEMENT

VERTICALEMENT

- | | |
|---|---|
| <p>1—Instrument champêtre à vent, utilisé surtout par les Ecossais.
2—Note de la gamme (inversée) — Bruit rythmé produit par le retour régulier des vibrations.
3—Accord dont on fait entendre successivement toutes les notes. — Abréviation de lieutenant.
4—Attaché avec un lien. — Mesure chinoise.
5—Terminaison. — Série de huit notes disposées dans l'ordre naturel des sons.
6—Moreau de musique pour deux voix ou deux instruments. — Voyelles jumelles.
7—Note de la gamme. — Premier dans son genre.
8—Joint l'un à l'autre. — Voyelles jumelles.
9—Abréviation de octave.
10—Prénom de Siki, artiste invité à notre dernier concert, moins une lettre.</p> | <p>1—Suite de notes passées sous la même syllabe.
2—Distinct.
3—Note de la gamme. — Instrument à vent, formé d'un tube creux percé de plusieurs trous et muni de clefs pour varier les sons.
4—Année.
5—Fête de la Nativité du Christ. — Prénom d'une célèbre guitariste récemment venue à Montmagny.
6—Danse vive d'origine anglaise. (plur.).
7—Deux voyelles utilisées dans les vocalises. — Note de la gamme.
8—Usage. — Note de la gamme (inversée).
9—Note de la gamme. — Division de la durée d'un air en parties égales.
10—Ouverture de certains ballets. — Ancienne note de la gamme.</p> |
|---|---|

1er PRIX 2e PRIX 3e PRIX

\$5.00 \$3.00 \$2.00

DECERNES APRES LA PARUTION DES TROIS MOTS CROISES

REGLES DU CONCOURS

- 1—Ce concours est réservé aux étudiants seulement.
- 2—Chaque élève n'a droit qu'à une seule inscription.
- 3—Les solutions seront publiées à la fin du concours.
- 4—Les gagnants seront choisis parmi les meilleures solutions reçues sur les trois mots croisés.
- 5—Les solutions devront être envoyées avant le vendredi suivant la parution du mot croisé à :
CONCOURS JEUNESSES MUSICALES
C. P. 430, Montmagny, P. Q.
- 6—Les prix seront attribués pour Noël.

BON DE PARTICIPATION
CONCOURS JEUNESSES MUSICALES
C.P. 430 — MONTMAGNY
Solution du problème No. 1

Nom

Adresse

Ecole

Age

ABSENT

Le Docteur LAURENT LIZOTTE sera ABSENT de son bureau à partir du 29 novembre jusqu'au 14 décembre.

MELOMANIE

FRANZ SCHUBERT (1)

Une légende stupide s'est emparée de la vie et de l'oeuvre de Franz Schubert. On l'a accommodé à toutes les sauces et à tous les salons. Pour beaucoup de gens, La Sérénade et l'Ave Maria passent pour ses chefs-d'oeuvre...; il n'en est rien. Schubert est avant tout un romantique, mais la profondeur de son inspiration, la perfection de sa musique le place parmi les plus grands compositeurs de tous les temps.

Franz Schubert naquit à Vienne, où son père exerçait les fonctions de maître d'école. Il eut une enfance assez banale, mais poétisée malgré tout par l'éveil du sentiment musical. A treize ans, il compose déjà une Fantaisie pour piano à quatre mains. Il était encore au collège lorsqu'on lui apporta le poème du Roi des Aulnes. Il le lut, s'assied brusquement à sa table de travail et d'un seul jet, écrivit l'admirable composition musicale. A dix-huit ans, il avait écrit cent quarante-quatre lieder, deux messes, une symphonie et un Singspiel.

A l'encontre de Beethoven, Schubert était sociable; il aimait être entouré de gais compagnons; il aimait l'exis-

tence simple et cordiale qu'il menait dans les guinguettes des faubourgs de Vienne. Il composait ses plus beaux lieder dans l'atmosphère enfumée et trouble des cabarets de Vienne.

Le roman et le cinéma s'emparèrent et grossirent les événements de la vie amoureuse de Schubert. Il éprouva un chagrin si profond de sa première déconvenue amoureuse qu'il ne s'en remit jamais complètement; il devint timide et méfiant envers le sexe opposé et les prétendues idylles que l'on voit au cinéma sont purement légendaires. On peut dire de Schubert que l'amitié solide de ses camarades lui fut plus profitable que les amours qu'il a pu ressentir. C'est avec ces bons compagnons que furent organisées les fameuses "schubertiades" joyeuses parties de plaisir et réunions musicales auxquelles s'associaient quelques jeunes filles, heureuses de respirer cette atmosphère d'insouciance et d'art.

Schubert mourut à trente et un an et demanda à être inhumé près de Beethoven. La mort seule est parvenue à réunir ces deux hommes de génie à qui la vie n'avait pas

Remerciements pour cadeaux

La régente et les membres du Cercle Elise Blouin des Filles d'Isabelle remercient sincèrement toutes les personnes qui ont donné des cadeaux et toutes celles qui ont travaillé à la partie récréative qui a eu lieu le 17 novembre, au profit de l'église St-Thomas. A toutes un cordial merci.

Mme Florian Coulombe, régente.

AVIS PUBLIC

En vertu de la Section 375 de la Loi des Chemins de Fer du Canada, Québec-Téléphone de Rimouski, P.Q. doit automatiquement appliquer toute nouvelle table de tarifs interurbains approuvée pour la Compagnie de Téléphone Bell du Canada aux appels échangés avec cette dernière.

Pour éviter une multiplication de tables de tarifs et empêcher des erreurs, Québec-Téléphone demande à la Régie des Services Publics de Québec qu'une seule table de tarifs s'applique à tous ses appels interurbains et que cette table soit celle approuvée pour la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, si elle est acceptée par le Cabinet Fédéral, et ce à partir de la date d'entrée en vigueur.

Toute opposition à cette demande doit être faite, dans les huit jours, à la Régie des Services Publics de Québec, 39 rue St-Louis, QUEBEC, P.Q.

QUEBEC-TELEPHONE
par: Julien Thuot, LSC,
Assistant du président.
Rimouski, P.Q.
17 novembre 1958.

fourni l'occasion de se fréquenter, malgré l'admiration qu'ils éprouvaient l'un pour l'autre.

Gaston Boucher.

GRATIS GRATIS - GRATIS

200 COUVERTURES
VISCOSE ET NYLON
TEINTES ASSORTIES
VALEUR \$5.95

CHEZ

Mme Eug. Lévesque

RUE DE LA GARE

Nous avons des cadeaux pour un total d'achat à partir de \$25.00 - \$50.00 - \$75.00 - \$100.00 et plus.

UN GRAND NOMBRE DE SUGGESTIONS DE CADEAUX POUR LES FETES VOUS SONT OFFERTES A NOTRE MAGASIN

Encore une fois cette année, nous sommes heureux de vous annoncer la bonne nouvelle ! Chacun de vos dollars dépensé à notre magasin vaut un cadeau appréciable. Nos clients savent que cette offre n'est pas un vain mot. Nous invitons donc toute la population de Montmagny à venir profiter de cette aubaine.

A PARTIR DU 1er DECEMBRE 1958
JUSQU'AU 15 JANVIER 1959

Vos factures d'achats vous donnent droit à un cadeau. Ce n'est pas un tirage, non, chaque achat individuel a sa valeur. A vous d'accumuler vos factures d'achats faits au magasin de Mme EUGENE LEVESQUE durant cette période.

Il va sans dire que plus le montant de vos factures accumulées est élevé, plus grand est le choix et plus beau le cadeau. Profitez donc de cette offre. Notre stock est au grand complet dans toutes les lignes et nous sollicitons votre visite. Un personnel compétent est à votre disposition. Un emballage des fêtes très attrayant et des jolies boîtes pour vos cadeaux donnent à vos achats un aspect distingué.



PROGRAMMES CKBM

a l'affiche de

DU LUNDI AU VENDREDI
 7.00 a.m.—Ouverture.
 7.05 a.m.—Réveil avec vos artistes.
 7.15 a.m.—Nouvelles.
 7.20 a.m.—Réveil avec vos artistes.
 7.30 a.m.—Bulletin de la ferme.
 7.45 a.m.—Nouvelles sportives.
 7.50 a.m.—Musical.
 7.55 a.m.—Le disque d'or.
 8.00 a.m.—Prière du matin.
 8.05 a.m.—Radio Journal.
 8.15 a.m.—En déjeuner.
 8.30 a.m.—Conseils pratiques.
 8.35 a.m.—Le bazar de la chanson.
 8.55 a.m.—Nouvelles.
 9.00 a.m.—Un peu de tout.
 9.30 a.m.—Saviez-vous que ?
 9.35 a.m.—Chanteurs populaires.
 9.55 a.m.—Nouvelles.
 10.00 a.m.—La bonne aventure.
 10.30 a.m.—Nos vedettes canadiennes.
 10.45 a.m.—Les maîtres du clavier.
 10.55 a.m.—Nouvelles.
 11.00 a.m.—Potinons.
 11.30 a.m.—Pour vous, Mesdames.
 11.35 a.m.—Potinons.
 12.00 a.m.—Angélus.
 12.05 p.m.—A l'heure du dîner.
 12.15 p.m.—RADIO-JOURNAL.
 12.25 p.m.—Nouvelles sportives.
 12.30 p.m.—A l'heure du dîner.
 12.55 p.m.—Nouvelles.
 6.30 p.m.—Le hockey en revue.
 9.00 p.m.—Le microsillon du jour.
LUNDI - MERCREDI - VENDREDI
 1.00 p.m.—Folklore Can. et Amér.

MARDI
 1.00 p.m.—Ja. Panorama.
JEUDI
 1.00 p.m.—Paris Star Time.
 1.30 p.m.—En vedette aujourd'hui.
 1.55 p.m.—Nouvelles.
 2.00 p.m.—Musique à votre choix.
 2.55 p.m.—Nouvelles.
 3.00 p.m.—Musique à votre choix.
 3.55 p.m.—Nouvelles.
 4.00 p.m.—Avis de naissance.
 4.03 p.m.—Musique à votre choix.
 4.30 p.m.—Radio Sacré-Coeur.
 4.45 p.m.—Moment de détente pour nos malades.
 4.55 p.m.—Nouvelles.
 5.00 p.m.—Retour à la maison.
 5.15 p.m.—Prudence et sécurité.
 5.20 p.m.—Retour à la maison.
 5.28 p.m.—Manchettes sportives.
 5.30 p.m.—Chronique du spectacle.
 5.45 p.m.—Aujourd'hui.
 6.00 p.m.—Divertissement.
 6.15 p.m.—Radio Journal.
 6.20 p.m.—Nouvelles sportives.
 6.25 p.m.—Situation de la bourse.
 6.30 p.m.—Le baseball en revue.
 6.35 p.m.—Étoiles de la chansonnette.
 6.55 p.m.—Nouvelles.
 7.00 p.m.—Le chapelet en famille.
 7.15 p.m.—Un invité par soir.
 7.30 p.m.—Saviez-vous que ?
 7.35 p.m.—Pour tous les goûts.
 7.50 p.m.—Nouvelles commentées.
 7.55 p.m.—Nouvelles.
 8.00 p.m.—OEUVERES.

IMMORTELES.
LUNDI - VENDREDI
 8.00 p.m.—Deux par deux.
 8.55 p.m.—Nouvelles.
MERCREDI
 8.00 p.m.—En avant la musique.
LUNDI - MERCREDI - VENDREDI
 9.00 p.m.—Le microsillon du jour.

MARDI - JEUDI
 9.00 p.m.—Le Hit-Parade de...
 9.30 p.m.—Nouvelles.
 9.55 p.m.—Nouvelles.
 10.00 p.m.—Musique de danse.
 10.45 p.m.—Résumé des nouvelles.
 10.55 p.m.—Nouvelles sportives.
 11.00 p.m.—Fin des émissions.

SAMEDI
 (De 7 h. a.m. à 11 h. p.m.)
 7.00 a.m.—Ouverture.
 7.05 a.m.—Réveil avec vos artistes.
 7.15 a.m.—Nouvelles.
 7.20 a.m.—Réveil avec vos artistes.
 7.30 a.m.—Bulletin de la ferme.
 7.45 a.m.—Nouvelles sportives.
 7.50 a.m.—Musical.
 8.00 a.m.—Prière du matin.
 8.05 a.m.—Radio Journal.
 8.15 a.m.—En déjeuner.
 8.30 a.m.—Le bazar de la chanson.
 8.55 a.m.—Nouvelles.
 9.00 a.m.—Un peu de tout.
 9.30 a.m.—Sous l'inspiration du moment.
 9.55 a.m.—Nouvelles.
 10.00 a.m.—Les succès français de la semaine.
 10.55 a.m.—Nouvelles.
 11.00 a.m.—Trottoirs de Paris.
 11.15 a.m.—Echos des lies.
 11.30 a.m.—Nouvelles locales.
 11.40 a.m.—La vie en chantant.
 12.00 a.m.—Angélus.
 12.05 p.m.—A l'heure du dîner.
 12.15 p.m.—RADIO-JOURNAL.
 12.25 p.m.—Nouvelles sportives.
 12.30 p.m.—A l'heure du dîner.
 12.55 p.m.—Nouvelles.
 1.00 p.m.—Rencontrez vos artistes.
 1.30 p.m.—Cocktail dansant.
 1.55 p.m.—Nouvelles.

2.00 p.m.—Musique à votre choix.
 2.55 p.m.—Nouvelles.
 3.00 p.m.—Musique à votre choix.
 3.55 p.m.—Nouvelles.
 4.00 p.m.—Musique à votre choix.
 4.30 p.m.—Radio Sacré-Coeur.
 4.45 p.m.—Moment de détente pour nos malades.
 4.55 p.m.—Nouvelles.
 5.00 p.m.—Promenade.
 5.28 p.m.—Manchettes sportives.
 5.30 p.m.—Le palmarès des succès américains.
 6.15 p.m.—RADIO JOURNAL.
 6.30 p.m.—Le hockey en revue.
 6.35 p.m.—Le palmarès des succès américains.
 6.55 p.m.—Nouvelles.
 7.00 p.m.—Le chapelet en famille.
 7.15 p.m.—Les nouvelles en revue.
 7.30 p.m.—Le quart d'heure de Ste-Anne.
 7.45 p.m.—Rythmes sud-américains.
 7.55 p.m.—Nouvelles commentées.
 8.00 p.m.—Echos de France.
 8.30 p.m.—Le bon vieux temps.
 8.55 p.m.—Nouvelles.
 9.00 p.m.—Le microsillon du jour.
 9.30 p.m.—Musique de danse.
 9.55 p.m.—Nouvelles.
 10.00 p.m.—Musique de danse.
 10.45 p.m.—Résumé des nouvelles.
 10.55 p.m.—Nouvelles sportives.
 11.00 p.m.—Fin des émissions.

SAMEDI
 (De 9 h. a.m. à 11 h. p.m.)
 9.00 a.m.—Ouverture.
 9.05 a.m.—Nouvelles du dimanche.
 9.10 a.m.—Matinée du dimanche.
 9.30 a.m.—Messe de l'église St-Thomas (Irradiation).
 10.55 a.m.—Nouvelles.
 11.00 a.m.—Clavier magique.
 11.15 a.m.—Chronique mariale.
 11.30 a.m.—Sur les Champs Elysées.
 12.00 a.m.—Angélus.
 12.05 p.m.—En dînant.
 12.15 p.m.—Radio-Journal.
 12.25 p.m.—Présentation musicale.
 12.30 p.m.—Sélections populaires.
 1.00 p.m.—Spectacle Perry Como.
 1.15 p.m.—Festival à Costa-Rica.
 1.30 p.m.—Le Hit Parade de CKBM.
 1.55 p.m.—Nouvelles.
 2.00 p.m.—Comédie musicale.
 2.30 p.m.—Le Hit Parade de CKBM.
 2.55 p.m.—Nouvelles.
 3.00 p.m.—Le Hit Parade de CKBM.
 3.55 p.m.—Nouvelles.
 4.00 p.m.—En avant la musique.
 4.55 p.m.—Nouvelles.
 5.00 p.m.—Nos missions sur les ondes.
 5.15 p.m.—Chansonnettes.
 5.30 p.m.—L'orchestre Melachrino et Les Three Suns.
 5.55 p.m.—Nouvelles.
 6.00 p.m.—Programme Guy Lombardo
 6.15 p.m.—Frank Sinatra chante.
 6.30 p.m.—Sport magazine.
 6.45 p.m.—Le quart d'heure de la sobriété.
 7.00 p.m.—Le chapelet en famille.
 7.15 p.m.—Radio-Journal.
 7.25 p.m.—Intermède.
 7.30 p.m.—Orchestre populaire.
 7.55 p.m.—Nouvelles.
 8.00 p.m.—Airs célèbres.
 8.55 p.m.—Nouvelles.
 9.00 p.m.—Musique de danse.
 9.55 p.m.—Nouvelles.
 10.00 p.m.—Musique de danse.
 10.45 p.m.—Résumé des nouvelles.
 10.55 p.m.—Nouvelles sportives.
 11.00 p.m.—Fin des émissions.

AVIS SPECIAL

L'assemblée mensuelle du Cercle des Fermières aura lieu le 2 décembre, à 2 h. p.m., en la salle de l'hôtel de ville.

Veillez prendre note qu'elle est avancée d'une semaine. C'est que nous aurons des cours de chapeaux qui commenceront le 9 décembre, à 9 h. 30 a.m., en la salle des cours, Avenue des Bouleaux. Ces cours sont donnés sous les auspices du Cercle des Fermières.

Toutes les dames et jeunes filles qui désirent suivre ces cours sont les bienvenues et

NEUVAIN EN L'HONNEUR DE L'IMMACULEE A LA RADIO



M. l'abbé BOISSEAU, curé de la paroisse Notre-Dame de New Carlisle, prononcera sur les ondes d'une trentaine de postes radiophoniques les causeries mariales sur l'Immaculée, modèle des vertus chrétiennes, de la neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception, du 30 nov. au 8 déc. organisée par Radio-Marie, du Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap.

CKBM semaine 5.00 p.m., dimanche 5.30 p.m.

Au Richelieu-Montmagny

Le Club Richelieu de Montmagny recevra comme conférencier invité, à son dîner-causerie hebdomadaire de lundi, premier décembre, au Manoir St-Louis, à six heures et quart, M. Champlain Perreault, docteur ès-sciences, Directeur du Laboratoire du Service des Sciences du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ste-Anne-de-la-Pecatière, et membre du Club Richelieu - Ste-Anne.

Le distingué conférencier, qui sera présenté par M. H.-A. Gauvin, I.P., Gérant général de A. Bélanger Ltée, et remercié d'assurances, deux anciens présidents du Club local, a choisi comme sujet de causerie: "L'ORIENTATION DES LOISIRS — OEUVRE DU JOUR".

Ce dîner-causerie sera sous la présidence du Dr Laurent Lizotte, m.d., président du club.

sont priées de donner leur nom lors de l'assemblée qui aura lieu mardi, le 2 décembre.

Un appel aux

(suite de la première page)
 remercié par M. Georges Marois.

L'Exposition du Livre se poursuivra jusqu'à dimanche soir le 30 novembre. Elle comporte un choix intéressant de lectures variées et saines. Tous les genres y sont représentés: Education, Psychologie, Biographies, Spiritualité, Arts, Etc.

Les Pères de St-Paul de Sherbrooke sont les responsables de cette exposition; nul doute que leurs excellentes publications contribueront au succès de la campagne contre la mauvaise littérature dans notre ville.

Le public est invité à visiter l'exposition, de 2 h. à 6 h. p.m., et de 7.30 h. à 10 h. p.m. jusqu'à dimanche soir, le 30 novembre.

les plus Beaux Cadeaux sont Western

GRILLE-PAIN AUTOMATIQUE
 Un cadeau qui lui plaira "automatiquement"
 Chrome étincelant
 Rég. \$19.95 — \$13.95
PLUSIEURS AUTRES MODELES

POELONS ELECTRIQUES
 Style charmant avec les traits les plus "en vogue". Ronds ou Carrés... \$15.95

PATINS DE LUXE
 Aubaines remarquables sur Patins de Hockey et de Fantaisie.
 Demoiselles \$8.98
 Dames de 9.95
 Enfants 6.95
 Garçons de 7.50
 Hommes de 7.95

TOBOGGANS
 Construction robuste du meilleur bois franc Canadien. Fini magnifique.
 3' \$3.75 5' \$7.95
 4' 5.95 6' 9.75
 Soucoupes volantes \$3.98.

PERCEUSE 1/4" ELECTRIQUE
 Rendement remarquable. Une vraie aubaine à ce bas prix \$13.75

RETROVISEUR
 Retroviseur rectangulaire triplement chromé. Entièrement réglable, facile à installer..... \$2.98

Venez voir notre assortiment complet de nos accessoires pour cadeau à prix d'aubaine.

PROFITEZ DE NOTRE PLAN BUDGETAIRE FAMILIAL

LE MAGASIN AMICAL QUI VOUS EPARGNE LE PLUS

Western
 TIRE & AUTO SUPPLY LTD.
 MAGASIN ASSOCIE

Détaillant associé.
VIATEUR CARON
 300 Trans-Canada — Tél. : 1101 — MONTMAGNY

Economisez GRATUIT

Amateurs de belles photos
PROFITEZ DE NOS SPECIAUX

Agrandissement 5 x 7. Valeur de 50cts sur commande de \$1.00 de réimpression.

F.A. LECLAIRE — 26-28, 4e Rue. — C.P. 1148 — Tél. : 598-W — Montmagny.
 Cette offre est aussi valable chez tous les dépositaires Royal.

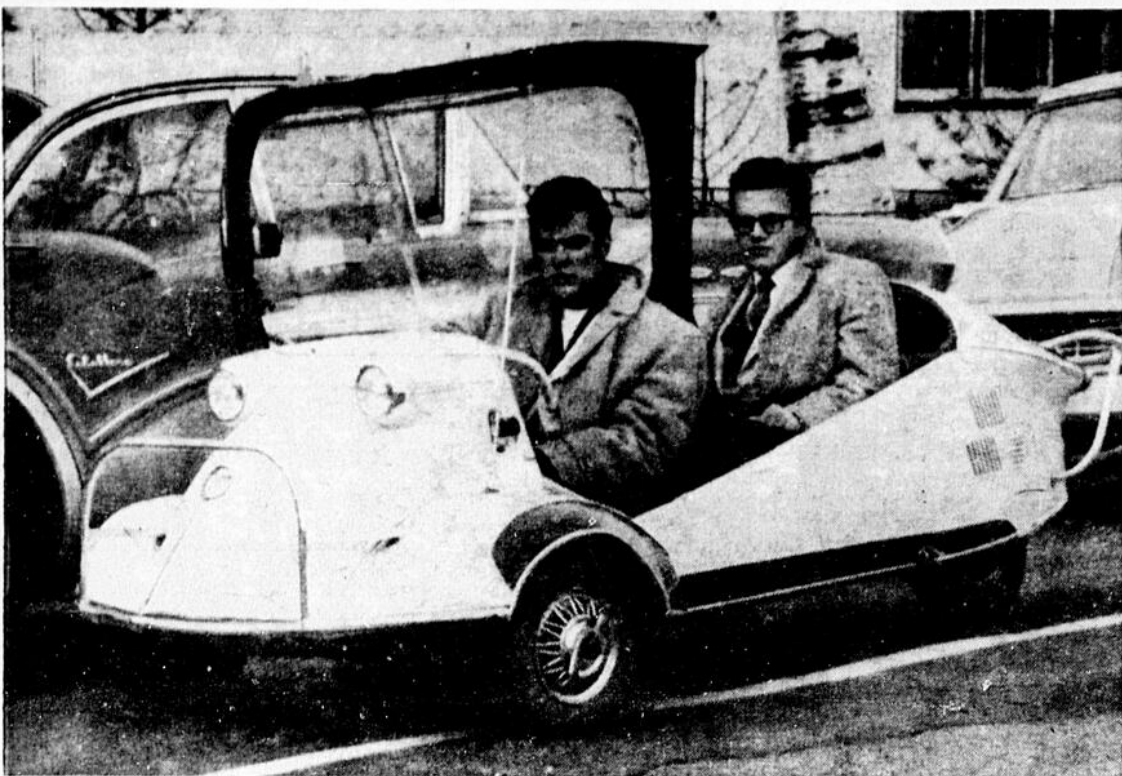
Pour donner à votre cadeau un sens vraiment personnel offrez des fleurs

Elles apporteront chez vous ou chez vos hôtes, l'expression la plus fidèle de vos sentiments. Choix de fleurs en pots ou coupées, telles que Cherry, azalées, poinsettias, ponpons, roses, oieillets, chrysanthème, etc., etc.

Profitez également de notre grand choix de JOUETS — CADEAUX — et DECORATIONS

Aux Mille Aubaines Enr.

110 ST-JEAN-BAPTISTE Tél. : 251w



UN TRICYCLE A MOTEUR... OU UNE AUTOMOBILE? Certains l'appellent la "puce"! Mais peu importe son nom véritable ou ceux qu'on daigne lui donner, cette automobile "miniature" a bien fait parler d'elle à Montmagny en fin de semaine alors que, déambulant dans les rues de la ville, elle fit jaser bien des curieux. Certains l'ont même essayée, grâce à l'amabilité de ses propriétaires, M. Benoît Blouin, anciennement de Montmagny, fils de Mme Claire Blouin et de M.

Bissonnette, de Montréal. Au dire de nos jeunes amis, cette voiture est idéale pour voyager dans les grandes villes. A Montréal, par exemple, elle leur est très utile pour se rendre au travail. Plus pratique qu'une motocyclette parce qu'elle est couverte, elle possède presque toutes les qualités de cette dernière: passer partout et surtout, facile de stationnement. de plus, oh merveille! elle fait 75 milles au gallon et... 70 milles à l'heure bien comptés.

L'OPINION DU LECTEUR

LETTRE A QUI DE DROIT
"Ti-Noir n'est plus"

Monsieur ou madame,
Mardi matin, devant l'église de St-Mathieu, un chauffard a tué notre petit chien qui répondait au nom de Ti-Noir.

Ce petit chien était pour nous un compagnon de tous les jours; combien d'heures d'agrément nous a-t-il procuré depuis que papa l'avait introduit chez nous.

La personne qui l'a tué n'a aucun sens de la responsabilité et du savoir-vivre; elle aurait pu au moins le ramasser et s'informer à qui il appartenait

pour ensuite nous le remettre. Si elle était trop pressée, pour venir nous avertir, elle n'avait qu'à l'enlever du chemin par simple délicatesse pour les personnes qui entraînent dans l'église. Il semble bien que rien de tel ne fut fait, car il a fallu que ce soit un étranger qui se rendait à l'église, qui l'enleva du chemin et vint nous le remettre.

Nous sommes bien peinées de la perte d'un si bon compagnon de jeu; nous avons plus de plaisir à nous amuser avec Ti-Noir qu'avec tous nos autres jouets.

C'est à se demander si certaines grandes personnes n'ont pas une roche à la place du cœur. Cela leur est aussi égal de tuer une mouche qu'un pauvre petit chien sans défense qui ose s'aventurer dans la rue. Il y a des chauffeurs qui ne feraient pas l'écart d'un pied pour éviter un animal. Parce qu'ils ont une auto, ils sont maîtres dans la rue et s'imaginent que le chemin leur appar-

tient.
Des fois, nous ne comprenons vraiment pas les agissements de certaines grandes personnes.
CARMEN et NICOLE
Montminy.

P.S. — J'ai écrit ces lignes au nom de mes deux fillettes qui ne cessent de réclamer Ti-Noir. A cinq ans et à trois ans, on ne comprend pas encore beaucoup que lorsque la mort est passée, la vie ne revient plus. J'en profite pour faire savoir à l'individu en question que s'il avait voulu mettre un peu de bonne volonté et un peu moins d'égoïsme, deux petites filles ne pleureraient pas la perte de

OUVERTURE
C'est ce soir, vendredi, à 7.30 heures, que la nouvelle salle de quilles, "Montmagny Bowling", située rue De la Gare, sera ouverte aux quilleurs de notre ville et des environs. Bienvenue à tous.

leur petit chien.
Je remercie sincèrement le "Courrier de Montmagny" qui a bien voulu m'accorder l'hospitalité de ses colonnes.
Roger Montminy.
22 rue St-Ignace.

CONFORT pour les pieds actifs ROBUSTESSE contre l'usure

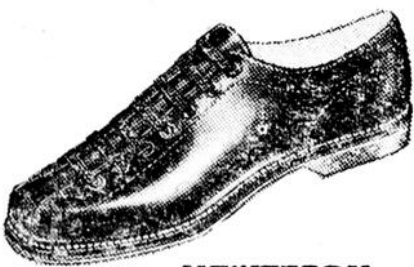
Laissez-nous vous montrer les nombreux atouts et la qualité de ces chaussures



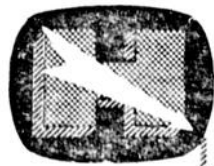
Ajustement confortable, offrant pourtant toute la fermeté nécessaire. Une aubaine exceptionnelle dans les modèles pour dames et messieurs.

\$499

"Le plus approprié... le plus avantageux... mon soulier de quilles préféré!"



HEWETSON pour les quilles



Qualité
Élégance
Confort

Entrez donc et laissez-nous vous aider à choisir vos chaussures de détente. Nous sommes certains que leur qualité vous enchantera.

Nous offrons les chaussures de
HEWETSON et CANADA

COMPTOIR DE CHAUSSURES, Enr.
Réal MONTMINY, prop.

30, St-Jean-Baptiste

Tél. : 312

Demandez vos coupons du concours
"GAGNEZ A MONTMAGNY"

SPECIAUX CHEZ Luc Gobeil

EPICIE LICENCIE — FRUITS ET LEGUMES
98 de la Gare — Tél.: 393 — Montmagny

CAFE SAC 1 livre MAXWELL	.79	SUCRE GRANULE	5 livres 43¢ 10 livres 85¢ Sac de 100 livres \$8.23
POIS VERTS	Qualité de fantaisie "BLUE GOLD" 15 oz	6 pr 97¢	
SOUPES aux TOMATES	"AYLMER" 10 oz	8 pr \$1.00	
CIRE "SUCCES"	"HEAVY DUTY" Boîte de 4 onces	99¢	
PECHES "Arrow"	Boîtes 20 onces	5 pr \$1.00	
MOUTARDE "Schwartz"	Verre 9 oz	2 pr 39¢	
OXO Instantané.	5 onces .47¢ 10 onces .87¢	16 oz \$1.27	
LINGES de VAISSELLE	JOLIE TOILE Avec achat de \$5.00	6 pr 49¢	
GULLER à légumes	AVEC TOUT ACHAT DE \$3.00	59¢	

LIVRAISON GRATUITE

Reprise des activités de la Société Saint-Vincent-de-Paul (Conférence de St-Mathieu)

Mardi soir dernier, la Société Saint-Vincent de Paul (Conférence de St-Mathieu), reprenait ses activités pour la saison 1958-59. Quelques-uns de ses membres se firent un devoir d'être présents. M. l'abbé Joseph Brochu, curé de St-Mathieu assistait également à cette première réunion.

M. Aimé Caron, président sortant de charge, présidait l'assemblée. Des élections furent également tenues. M. Caron fit part aux membres de sa décision prise à la fin des activités de la saison dernière de laisser la présidence vacante. M. Raymond Lévesque fut appelé à le remplacer à cette charge. Sur l'instance des membres, ce dernier accepta la charge. Il remercia les membres de la confiance qu'il lui donnait et demanda en retour de toujours collaborer avec lui comme ils l'avaient fait avec le président sortant de charge. Le nouveau président assura de plus les membres qu'il s'efforcera de suivre les traces de son prédécesseur, qui soit dit en passant a accompli un travail admirable au sein de la Société Saint-Vincent de Paul de St-Mathieu de Montmagny.

Le nouveau président choisit par la suite son bureau de direction qui se compose, outre le président, de M. Raymond Auclair, vice-président élu en remplacement de M. Edgar Gaudreau; M. Raymond Boulet fut de nouveau choisi comme secrétaire tandis que M. Maurice Têtu était de nouveau appelé à remplir les fonctions de trésorier de la Société.

Il fut décidé à la même occasion qu'une journée serait fixée, soit le samedi après-midi, de 2 à 4 heures, pour les de-

mandes de secours à la Société Saint-Vincent de Paul de St-Mathieu. Toutes personnes étant dans le besoin et demandant du secours devront se présenter chaque samedi après-midi, de 2 à 4 heures, dans la salle de l'École St-Mathieu pour soumettre leurs demandes au Président qui sera accompagné d'un membre de la Conférence. Toutes demandes seront prises en considération et soumises lors de la prochaine assemblée de la Société qui est tenue chaque mardi soir, à 7.15 heures. Cette nouvelle manière de procéder est pour éviter que les demandes soient faites à la résidence du président. Toutes visites effectuées chez le président pour solliciter une demande d'aide ne sera pas considérées et les personnes seront renvoyées. Cette nouvelle manière de procéder aura pour effet de faciliter la tâche qui incombe au président de la Société.

Rappelons, en terminant, aux membres de la Société Saint-Vincent de Paul, Conférence St-Mathieu, que leur réunion est tenue le mardi soir de chaque semaine, à 7.15 heures, dans l'une des classes de l'École St-Mathieu. L'assemblée ne dure que trois quarts d'heure au plus et les membres peuvent dispo-

ser à 8.00 heures. Chaque paroissien de St-Mathieu devrait se faire un devoir d'appartenir à ce groupement qu'est la Société Saint-Vincent de Paul pour ainsi contribuer à soulager la misère qui règne au sein de sa paroisse. Nous incitons particulièrement les membres actuels à faire du recrutement pour amener au moins un nouveau membre à une de leur réunion. Il n'en coûte rien pour appartenir à la Société et tout ce que l'on exige c'est la bonne volonté et le dévouement pour aider à soulager la misère qui règne autour de nous. — R. L.

IL EST TEMPS
DE SONGER
A L'IMPRESSION
DE VOS

CARTES de SOUHAITS

Nous avons un magnifique assortiment de cartes de souhaits exclusives que nous pouvons imprimer à votre nom. — NOS PRIX SONT RAISONNABLES.

LES EDITIONS MARQUIS, LTEE

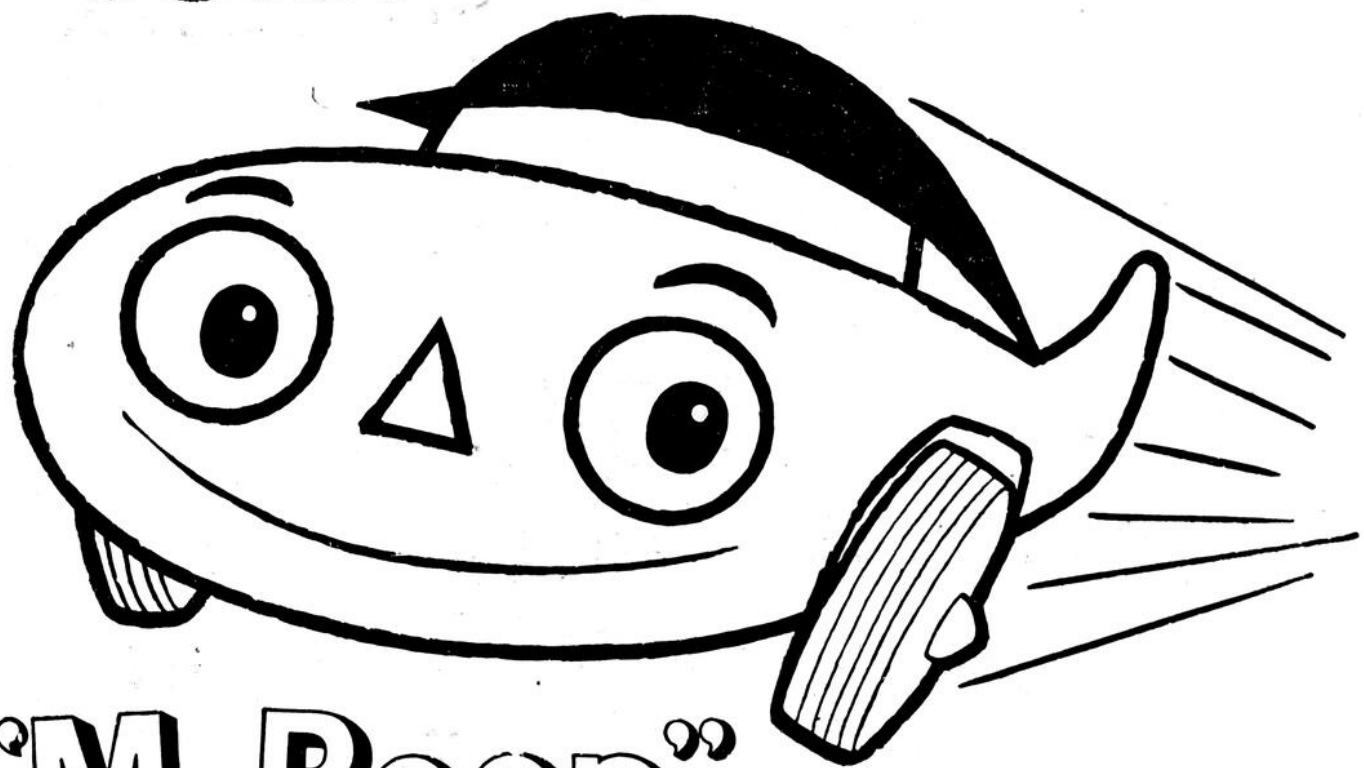
DEMAIN SOIR

9 Hrs

C'est demain soir au Centre Sportif LE BUCHERON qu'a lieu le Bal Marin une autre production du Corps de Clairons. Procurez-vous vos cartes dès ce soir, des membres du Corps de Musique ou chez Universel 05-10-15 ou au Club.

BAL MARIN

Voici



"M. Beep"

l'auto qui parle...

Le p'tit gars le plus habile, le plus attachant que vous ou votre voiture puissiez rencontrer. C'est un petit bonhomme qui apprécie pleinement ce qui rend agréable la vie de l'automobiliste.

Donnez à votre auto dès maintenant les produits et le service qui la fera ronronner de plaisir!

"M. Beep" A QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU A VOUS MONTRER...

EN PAGE 16



Il appelle son p'tit coeur, alors qu'il a besoin d'un 'p'tit coup d'coeur'

...le gin de Kuyper évidemment



Blended Gin—Distillé au Canada

Le Courrier DE LOUISE

—Mlle Marguerite Bernatchez est revenue récemment d'un voyage de deux mois en Europe, où elle a visité plusieurs pays.

—A l'occasion du mariage de M. Gilles Lacombe à Mlle Yvette Gamache, étaient de passage à Montréal: Mme Vve Arthur Gamache, MM. et Mme Lionel et Paul-Emile Gamache, Mlle Georgette et M. Raymond Gamache.

MARIAGES

SAINT-THOMAS

MENARD FORTIER — Le 22 novembre a été fêté le mariage de Jean-Charles Ménard, fils de M. et Mme William Ménard de l'Islet et Josette Fortier, fille de M. et Mme Laurent Fortier.

NAISSANCES

SAINT-THOMAS

MORIN — Le 20 novembre, a été baptisé Jean-Maxime-Pierre, fils de Robert Morin et de Germaine Bernier, Parrain, Maxime Bernier, grand-père et marraine Gemma Bernier, tante de l'enfant.

BOULANGER — Le 22 novembre a été baptisé Jean-Léo, Wilbrod-Philippe, fils de Léo Boulanger et de Jeanne Fournier, Parrain Philippe Lalonde, marraine Yvonne Boulanger, oncle et tante de l'enfant.

LABERGE — Le 22 novembre a été baptisé Jean-Bruno-Laurent, fils de Louis-Marie Laberge et de Julienne Veilleux, Parrain et marraine, M. et Mme Grégoire Guay, oncle et tante de l'enfant.

NICOLE — Le 23 novembre a été baptisé Jean-Marcel, fils de Rolland Nicole et de Cécile Collin, Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Casault, oncle et tante de l'enfant.

EOULET — Le 23 novembre a été baptisée Marie-Doris-Jacqueline, fille de Jean-Baptiste Boulet et de Madeleine Léotourneau, Parrain Jacques Léotourneau, oncle, marraine Doris Mainville, cousine.

MASSON — Le 23 novembre a été baptisé Jean-Louis-Denis, fils de Jean-Pierre Masson et de Jeannine Caron, Parrain Louis-George Caron, marraine, Marcelle Masson, oncle et tante de l'enfant.

SAINT-MATHIEU

MASSON — Le 23 novembre a été baptisée Marie-Jeannine-Carole, fille de Raymond Masson et de Rollande Blouin et de Jeannine Bérubé, oncle et tante de l'enfant.

La situation...

(Suite de la page 3)

merci par M. Lionel Corriveau. Il avait été présenté par M. l'abbé Camille Boucher. Avant la conférence, le Gouverneur régional, M. Gérald Thiboutot, avait adressé quelques mots. Ce souper Richelieu était présidé par M. Alphonse Lebel, i.e.

Rencontre des deux Conseils

L'Association des Parents-Educateurs et la Bibliothèque de Montmagny rencontreront les autorités municipales de la Paroisse St-Thomas, le lundi, 1er décembre, lors de leur réunion plénière à l'École St-Mathieu.

Immédiatement après cette rencontre, ils se rendront à l'hôtel de ville de Montmagny.

Le but de ces visites est d'exposer le succès inattendu de la bibliothèque auprès de nos jeunes et les problèmes qui sont inhérents à cette marche spectaculaire.

Unité Sanitaire de Montmagny

Principales activités:

LUNDI 1ER DECEMBRE:

BERTHIER:
2 hrs: Clinique de bébés au village.

MARDI 2 DECEMBRE:

CAP ST-IGNACE:
Avant-midi: écoles Lespinay, Mgr Sirois, Vincelotte, Bellavance et Mgr Fortin.
2 hrs: Clinique de bébés au village.

MERCREDI 3 DECEMBRE:

STE-APOLLINE:
2 hrs: Clinique de bébés au village.
JEUDI 4 DECEMBRE:

ECOLE ST-MATHIEU:
10 hrs: Clinique de bébés.

UNITE SANITAIRE:
2 à 4 hrs: Clinique de bébés.

VENDREDI 5 DECEMBRE:

STE-LUCIE:
2 hrs: Clinique de bébés au village.

Dr. A. Dumas, m.h.

Funérailles de Mme Ed. Morin

Une citoyenne avantageusement connue de St-Thomas, dame Alice Thibault, épouse de Edouard Morin, est décédée presque subitement à sa résidence, le 15 novembre 1958. Chrétienne exemplaire, charitable, dévouée, elle était très estimée de tous ceux qui l'entouraient. Sa disparition cause d'unanimes regrets.

La regrettée défunte laisse dans le deuil outre son époux trois filles, Mme Philippe Gagnon (Cécile), Mme Antonio Caron (Germaine), Mme Gérald Gendron (M. Paule); deux frères, le Révérend Père Joseph Thibault, s.s.s. Bonral Australie, Louis Thibault, Framingham Mass. Elle laisse également plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines, dont S. Camille de la charité.

époux; ses gendres, M. Antonio Caron, M. Philippe Gagnon, Gérard Gendron; ses petits-fils Maurice et Gérard Gagnon, son frère M. Louis Thibault, Sui-vaient également Aimé Blais, Henri Gendron, Henri Boulanger, Georges-Henri Boulanger, Paul-Gustave Morin, Marius Gaudreau, Adjudor Bernatchez, Alexandre Fournier, Eugène Bélanger, Xavier Bélanger, Donnat Bernier, Georges Boulanger, Emile Fournier, Emile Thivierge, Maurice Thivierge, Jules Filteault, Hercule Nicole, Raymond Tétu, Ernest Blais, Emile Gaudreau, Jules Roy, Arcadius Talbot, tous de St-Pierre et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

L'inhumation eut lieu dans le lot familial.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Marcel Ruelland.

ST-THOMAS VILLENEUVE QUEBEC

C'est au milieu d'une foule nombreuse que se déroulèrent le 18 novembre en l'église paroissiale, ses funérailles.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Henri Cloutier, curé de St-Thomas d'Aquin Vaudreuil. Le service fut chanté par M. le curé, assisté de MM. les abbés Bernard et Leclerc.

Au départ de la résidence, la croix était portée par M. Laval Bernatchez. Le corps était porté par M. Robert Thibault, Joseph Thibault, Louis-Georges Thibault et Louis-Georges Robin, tous neveux de la défunte. Quatre dames de la Ste Famille portaient les rubans: Mmes Alexandre Fournier, Joseph Gaudreau, Eugène Bélanger, Adjudor Bernatchez.

Le deuil était conduit par son dent de la succursale de la Croix-Rouge à Montmagny, présidera cette réunion qui promet d'être des mieux réussies en faveur de cette oeuvre humanitaire, qui a fait tant de bien dans le monde. Le public est invité. Venez en foule.

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie

est ma profession.

Puis-je vous être utile?

L.P. FORTIN

3e Avenue — Tél.: 960

C. P. 1033 MONTMAGNY

SUN LIFE DU CANADA

Placements Kennebec Inc.

111, Côte de la Montagne, Québec,

vous offre comme valeur de placement

Commission Métropolitaine de Montréal:
5 1/2% — coupons novembre et mai.

afin d'encourager l'"Achat chez nous"
confiez vos placements à l'un des vôtres!

Jean-Baptiste Painchaud

Vice-Président

7, Avenue des Erables, Montmagny. — Téléphone : 752

La Croix-Rouge vous invite

C'est jeudi, le 4 décembre prochain, en la salle de l'école Beaubien, à 8 heures, qu'aura lieu la grande assemblée régionale de la Croix-Rouge, à laquelle la population du comté de Montmagny est cordialement invitée à assister.

Des rapports seront soumis à l'attention du public et une intéressante allocution sera prononcée par M. Robert Pelchat, directeur provincial de la Croix-Rouge.

M. Maurice Marquis, prési-

LOUEZ UNE AUTO



pour les vacances, les fins de semaine, les noces...

MONTMAGNY DRIVE YOURSELF peut vous louer une automobile 1958 à un tarif raisonnable couvrant les assurances, l'essence et l'huile. Téléphonez-nous dès maintenant pour obtenir des renseignements supplémentaires et pour placer votre réservation.

MONTMAGNY DRIVE YOURSELF enr.
Giles Bédard, prop.
Tél.: jour 553, soir 553w

CONCOURS

"Gagnez à Montmagny"

du Comité de Promotion Commerciale de la Chambre de Commerce de Montmagny

Notez bien: Le tirage hebdomadaire de \$25.00 sera doublé, donc porté à \$50.00 si la personne portant le numéro chanceux est présente, lors du choix des billets gagnants, au Cinéma Lafontaine, chaque samedi, à 3 hres p.m.

Tirage de la "Ford": Mardi, le 30 déc., à 3.00 hres p.m., au Cinéma Lafontaine.

Que vous résidiez à Montmagny ou à l'extérieur, demandez toujours vos billets de la Chambre de Commerce... Vous y avez droit GRATUITEMENT.

A date, tous les prix de \$25.00 ont été gagnés et remis aux détenteurs de numéros gagnants.

12ième semaine — 22 novembre 1958.

GAGNANT: No "A" 101116 Réclamé par Mme Lucien Roy, Ile-aux-Oies, Comté de Montmagny.

Pour toute information:

Poste CKBM, le samedi, de 3 h. à 4 h. p.m.

Réal Laberge, comptable, résidence, tél.: 511.

Bureau Caron, Corriveau, Renaud et Cie, C.A. Tél.: 1003

REOUVERTURE DU SALON MIREILLE



Mme ROBERT GAUDREAU, prop.

4, RUE DU BASSIN

Mme Robert Gaudreau est toujours en mesure de donner entière satisfaction à l'ancienne et nouvelle clientèle de ce réputé salon de coiffure.

PRIX SPECIAUX D'OUVERTURE

Permanente à l'huile ... 4.00
Permanente Cold Wave, rég. \$8.00. Spécial ... \$6.00
Permanente Cold Wave, rég. \$10.00 Spécial ... \$8.00

N'oubliez pas la nouvelle adresse du SALON MIREILLE: 4, rue du Bassin.

— Pour rendez-vous, téléphonez à 703-W —

Loi modifiant

(Suite de la page 2)

tages auxquels il peut avoir droit en vertu de l'existence de fonds de pension qui pourraient être établis au profit des employés de la ville.

7. — L'article 502 de la loi des cités et villes est modifié, pour la ville de Montmagny, en ajoutant l'article suivant:

502a. Tout locataire ou occupant, sujet à la taxe de locataire ou d'occupant et à la taxe d'eau, doit donner avis écrit au trésorier de la ville, qu'il abandonne ou quitte le local sujet à la taxe de locataire ou d'occupant et à la taxe d'eau. S'il ne le fait pas, il reste sujet aux dites taxes pour l'année courante. S'il le fait, le conseil, sur preuve qu'il a effectivement vacué le local, doit rayer son nom comme locataire ou occupant du dit local et, si un nouveau locataire ou occupant en prend ensuite possession, inscrire le nom de ce dernier, pour avoir effet à compter de cette prise de possession. Celui-ci est dès lors assujéti aux dites taxes pour la proportion de l'année restant à courir. Le locataire ou occupant précédent, s'il a donné le dit avis, n'est responsable de ces taxes que pour la partie de l'année pendant laquelle il a occupé le local et, s'il a payé les taxes pour une plus longue période, il peut obtenir de la municipalité le remboursement de ce qu'il a payé au-delà de sa période d'occupation.

8. — L'article 599a ajouté, pour la ville de Montmagny, à l'article 599 de la loi des cités et villes par l'article 9 de la loi 2-3 Elizabeth II, chapitre 95, est remplacé par le suivant:

599a. Nonobstant toute loi générale ou spéciale, à ce contraire, la ville peut, sujet à l'approbation du ministre des affaires municipales de Québec et de la Commission municipale de Québec acquérir, construire et entretenir un ou des immeubles devant servir, en totalité ou en partie, à des fins municipales ou industrielles, dont le coût total ne devra pas dépasser cent mille dollars.

Conformément à ce pouvoir, la ville pourra acquérir un ou des immeubles pour fins de stationnement.

La ville est autorisée, avec l'approbation préalable du ministre des affaires municipales de Québec et de la Commission municipale de Québec, à vendre ou à louer le ou les dits immeubles aux conditions qu'elle jugera justes et raisonnables.

Le conseil peut emprunter, pour les fins susdites, une ou des sommes dont le total n'excédera pas cent mille dollars, par règlement, qui ne requiert pas d'autre formalité que l'approbation du Ministre des Affaires Municipales et de la Commission Municipale de Québec.

9. — L'article 603a ajouté, pour la ville de Montmagny, à l'article 603 de la loi des cités

et villes, par l'article 10 de la loi 2-3 Elizabeth II, chapitre 95, est remplacé par el suivant:

603a. Nonobstant toute loi générale ou spéciale à ce contraire, la ville peut, par règlement qui ne requiert pas d'autre formalité que l'approbation du ministre des affaires municipales et de la Commission municipale de Québec, emprunter annuellement durant les trois prochaines années, commençant à la date de la sanction de la présente loi, une somme n'excédant pas cinquante mille dollars pour travaux permanents urgents et dépenses urgentes les travaux ne peuvent être commencés et les dépenses contractées, avant que la résolution du conseil les autorisant n'ait été approuvée par la Commission municipale de Québec.

10. — La loi relative à la destitution de certains officiers municipaux (S.R.Q. 1941, chapitre 235) s'applique à la ville de Montmagny et le paragraphe 3e de l'article 2 de la dite loi est remplacé, pour la ville de Montmagny, par le suivant:

3e. Les mots "officiers municipaux" désignent le greffier et le trésorier et le chef de police.

11. — La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Assemblée des jeunes abstinentes

Samedi après-midi, vers 3 h. et trente, après le patinage, aura lieu à la salle de la J.O.C., rue de l'Anse, l'assemblée générale des jeunes abstinentes de St-Thomas et de St-Mathieu. Nous soulignerons la fête de sainte Ca-

therine à cette occasion. Il y aura distribution de tire et l'atmosphère gaie qui doit présider à chaque réunion, sera à l'honneur.

Tous les sympathisants de

12 à 15 ans sont invités à cette réunion. Elle prendra fin au plus tard à 5 h. Les réunions de ce genre sont un excellent moyen d'échange d'idées et donnent l'occasion de mieux se connaître; elles sont un facteur essentiel à la bonne marche du mouvement.

A la Légion Canadienne

Samedi soir, le 29 novembre, grande soirée récréative à la Légion Canadienne. L'orchestre Tommy Messervier fera les frais de la musique. Et dimanche après-midi, à 3 h., grande fête de la sainte Catherine pour tous les enfants des membres.

Tous ceux qui sont intéressés à participer au concours de jeu de dames sont priés de se rapporter au local de la Légion mardi soir, le 2 déc.



Centre Sportif LE BUCHERON

DEMAIN SOIR

ATTENTION

— SPECIAL —

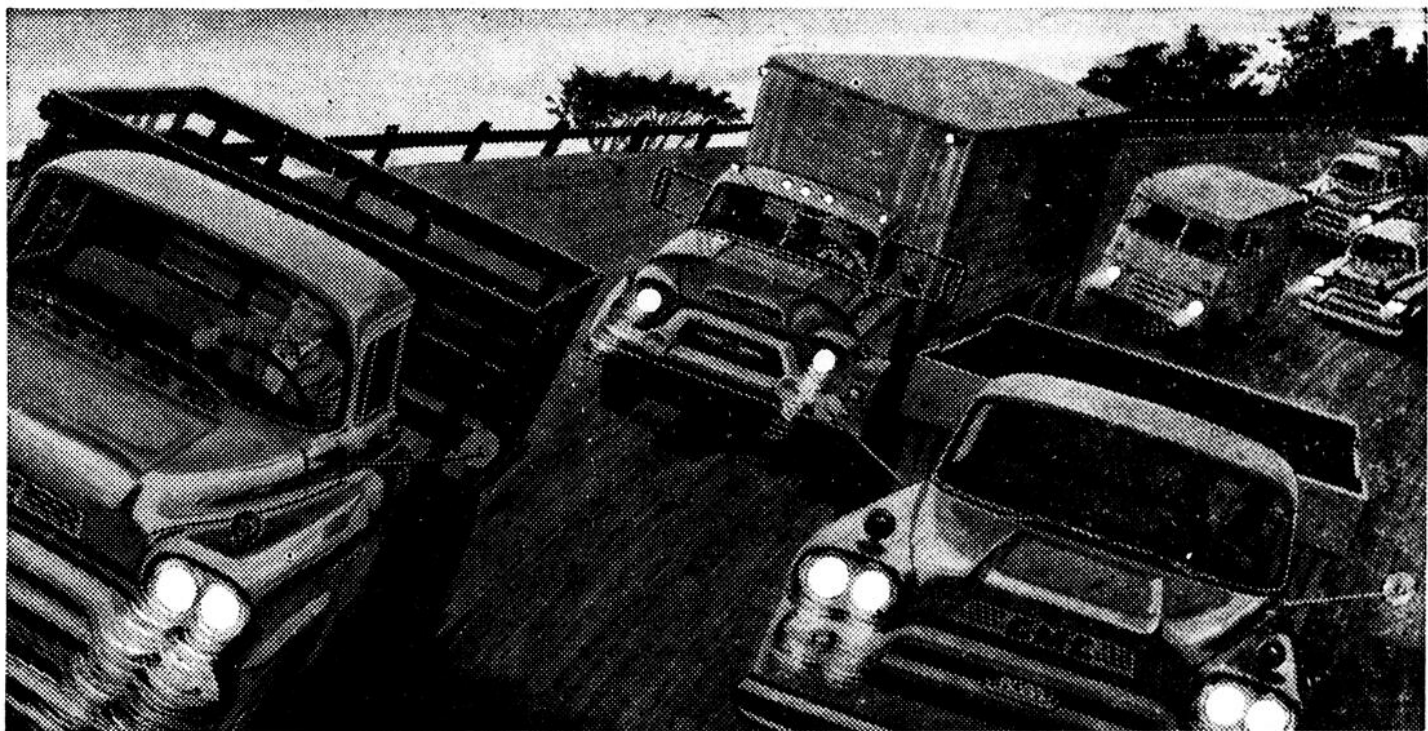
Set de salon, 3 morceaux, à partir de \$129.00
Fauteuil bercant \$ 37.00

Acheter vos meubles directement du manufacturier.

Les Ateliers Mercier, Enr.

82, rue Ste-Brigitte MONTMAGNY Tél.: 535

GMC IMPRIME À L'INDUSTRIE
"UN ÉLAN NOUVEAU"



Le plus vaste programme de recherches jamais entrepris par l'industrie automobile et portant sur les procédés techniques, le contrôle de la qualité et la création des modèles, permet aujourd'hui d'offrir les camions les plus avantageux qui soient.

Ce qui se passe chez GMC intéresse au plus haut point l'industrie du camionnage. Le gigantesque programme de recherches entrepris par GMC représente un immense progrès dans la fabrication des camions. Sa mise en oeuvre est assurée par les chercheurs les plus brillants en possession d'une expérience technique incomparable.

Et voici comment ce programme vous touche. Il permet de réaliser des camions qui répondent mieux aux besoins actuels, qui sont aussi meilleurs, plus légers, plus solides, plus sûrs... à des prix non seulement avantageux mais souvent inférieurs à ceux d'autres marques.

Voyez ce que représente pour vous l'instauration de ce programme, en passant au plus tôt chez le dépositaire GMC de votre localité.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS



BEDARD AUTOMOBILES LTEE

RUE ST-JEAN-BAPTISTE

MONTMAGNY



Monsieur P.E. Duhamel, Directeur des Agences de Corporation de Prêt et Revenu vient de rendre publique la nomination de Monsieur Bertrand Gaudreau, comme gérant de District pour la région de Montmagny. Monsieur Gaudreau est à l'emploi de cette compagnie depuis mars 1950. Il s'est toujours classé parmi les meilleurs vendeurs de sa division et de la compagnie. Le chiffre de ses affaires en force a récemment dépassé le \$3,000,000.00 de certificats.

CARTES D'AFFAIRES

Bureau : 592 Rés. : 767
Gonzague Bélanger
 NOTAIRE
 Assurances Générales.
 4, St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Marcel Ruelland
 Tél: 363, rue de la Fabrique
 DIRECTEUR DE
 FUNERAILLES
 Ambulance et corbillard
 cadillac

7, rue du Palais de Justice
 C. P. 11 — Montmagny
Lemieux & Proulx,
 —Enr.—
 Matériaux de construction.
 Bois brut et préparé.
 Contreplaqué.
 BUREAU : Tél.: 340-W
 Paul Lemieux. Tél.: 340-W

Téléphone : 72 (Edifice Allard)
Paré & Daveluy
 Avocats
 Jules Paré, Robert Daveluy
 Rue St-J-Baptiste, Montmagny.

TEL : RES. 631
 BUR. 1183
DENIS GOBEIL, LL. L.
 AVOCAT
 31, rue de la Gare, Montmagny.

Dr Marcel Laverdière
 B.A., D.D.S.
 Chirurgien-Dentiste
 28, rue de la Gare.
 Tél.: 293 — Montmagny.

Dr Em. Gobeil, O.D.
 OPTOMETRISTE
 — Edifice Allard —
 Montmagny — Tél.: 43

Charles Godbout r.i.a.
 Comptable en prix de revient
 Ex-cotiseur à l'impôt fédéral
 374, de la Salle Est,
 Québec — Tél.: LA 3-3891

Tél.: 53
Dentiste
Dr J.-L. Lavallée
 Chirurgien-Dentiste
 39, St-Jean-Baptiste, Montmagny

G.-A. PARIS, D.C.
 Chiropraticien
 103, rue de la Gare.
 Tél.: 823
 MONTMAGNY
 Cap-St-Ignace. — Tél.: 325

Spécialiste
 à Montmagny : — le samedi
 A L'HOTEL-DIEU
Dr Paul Bigué
 Yeux, Oreilles, Nez Gorge.
 449, 3e Avenue — Québec

Dr Antoine Fiset
 Médecine générale
 Obstétrique.
 9 rue Ste-Julie
 TEL.: 462

DOCTEUR LAURENT LIZOTTE
 Médecine Générale et obstétrique
 4, rue de la Gare. — Tél.: 1150 — Montmagny.
 (Ancienne résidence Dr J.M. Bernatchez).
 Au service de sa clientèle jour et nuit

JEAN-PAUL BOUCHARD
 PEINTRE — DECORATEUR — TAPISSIER
 SABLAGE DE PLANCHERS
 22, 3e Avenue — Téléphone : 406 — Montmagny

**ENLEVEMENT DE LA NEIGE, NETTOYAGE
 DES COURS — TRANSPORT GENERAL**
PAUL BRETON
 11, rue Taché — Tél.: 279-w — MONTMAGNY

Comptables Agréés.
Caron, Corriveau, Renaud & Cie, C.A.
 Lionel CORRIVEAU, M.S.C., R.I.A., C.A.
 86, rue de la Gare. — Montmagny. — Téléphone: 895
 Résidence: 29, rue de l'Anse. — Tél.: 702
 MONTMAGNY — RIVIERE-DU-LOUP

Pour toutes vos assurances...
 — CONSULTEZ —
PHILIPPE ROY INC.
 courtiers d'assurances agréés.
 MONTMAGNY
 BUREAU : 102, rue St-Jean-Baptiste. Tél.: 92
 RESIDENCE : 5, rue St-Joseph — Tél.: 240

Bureau: 18, Palais de Justice, Montmagny. Tél.: 722
 Résidence: 24, Ste-Brigitte, Montmagny.
Raymond Lortie
 B.A., D.W.S.A., M.W.S.A.A.
 Commissaire de la Cour Supérieure
 Organisation — Administration — Tenue de livres
 MONTMAGNY — BELLECHASSE — LISLET

C.P. 267 — 67 rue St-Louis
 Montmagny — Tél.: 148
Wilfrid Leblanc
 Marchand général
 Epicerie-Ferronnerie
 Ciment national à maçonnerie
 Spécialité: Peinture Glidden
 Matériaux de construction
 Moulée Full-O-Pep
 Livraison immédiate par
 camion

● Grande améliorat.
 (Suite de la page 4)
 améliorations qui avaient été
 demandées dans le mémoire du
 Jeune Commerce.
 La compagnie se plia aux
 exigences de la Régie, et le
 résultat final fut que nos mu-
 nicipalités seront prochainement
 desservies par un système
 téléphonique des plus modernes.
 Nous profitons de l'occasion
 pour féliciter la compagnie
 Québec Téléphone de sa largeur
 de vue et nous en profitons aus-
 si pour rappeler à nos lecteurs
 que le mouvement Jeune Com-
 merce est un mouvement des
 plus actifs, qui a sa place par-
 tout au Canada et particulière-
 ment dans la province de Qué-
 bec.

AUBAINES
 A ST-JEAN-PORT JOLI
 Commerce général à St-Cyrille,
 établi depuis longtemps, à vendre à
 très bas prix.
 A STE-LUCIE
 Hôtel meublé à vendre. — Bon
 chiffre d'affaires.
 A BERTHIER
 Hôtel de villégiature avec cabines,
 à vendre, situé à Berthier.
 Terre à vendre à Ste-Apolline, avec
 terre à bois. — BON MARCHÉ. —
 Très peu de comptant.
 A MONTMAGNY
 Garage avec propriété et terrain
 situé rue de la Cour.
 —Garage avec agence d'automobile
 actuellement en opération, gros chi-
 fre d'affaires, situé dans le comté de
 Montmagny.
 Epicerie licenciée avec propriété.
 Grosse terre à vendre: —
 \$2,000.00 comptant.
 Poste de commerce avec propriété
 et grand terrain, dans la paroisse
 St-Mathieu.
 Commerce de bijouterie, pharmacie
 et lingerie conviendrait pour personne
 seule ou autre.
 Propriété à vendre rue de l'é-
 glise avec terrain sur la rue
 de l'Anse.
 A ST-PAUL
 Commerce général, gros chiffre
 d'affaires.
 Propriété de 3 logements.

Nous avons aussi plusieurs autres
 gros commerces que nous ne pou-
 vons annoncer. Consultez-nous, nous
 pouvons vous guider dans vos achats
 d'immeubles et vous faire économiser
 beaucoup d'argent.
 Pour renseignements concernant
 ces offres, s'adresser à:

**Les Immeubles
 Montmagny Enr.**
 Robert Bernier, gérant
 Membre de la Chambre d'Immeubles
 3, rue St-Magloire,
 Tél.: 105. Montmagny.



A VENDRE
 Propriété 3 logements située à 1
 rue de l'église. S'adresser à O.
 Leroux, 525, 3e Avenue, Limoi-
 leu. Tél.: Bur. LA-4-4820; Rés.
 LA-4-3836.

PERSONNEL
 Vous vous sentez vieux? Rajeu-
 niz vous. Les tablettes toniques Os-
 trex remontent des milliers
 après 40. Seulement 60 cents.
 Toutes pharmacies.

Pompe turbine à l'huile, sur
 ballberings. S'adresser à: Roland
 Gaudreau, Bas de la Paroisse.

A LOUER
 Logement 5 pièces situé sur la
 7e rue, Libre présentement. S'a-
 dresser à 21, 7e rue, Tél.: 593.

Une maison de deux logements
 de 5 pièces avec chambre de
 bain et sorties sur deux rues.
 Aussi, une maison nde un étage
 et demi, 5 pièces avec chambre
 de bain, garage à même. S'adres-
 ser à Claude Simonneau, 7 rue
 St-Octave, Tél.: 589-w.

Logement chauffé, libre pour le
 1er décembre, situé sur la 3e
 Avenue. S'adresser à Tél.: 443-w
 Logement à louer. S'adresser à
 Tél.: 57-w.

Machine à coudre neuve, modèle
 portatif. S'adresser à Tél.: 178
 entre 9 et 5 heures.

Chambre double située à 142
 St-Jean-Baptiste, conviendrait
 pour deux jeunes filles ou étu-
 diants. S'adresser à Tél.: 168.

**COFFRES EN CEDRE
 A VENDRE**
 Magnifiques coffres finis noyer ou
 chêne au prix du manufacturier.
L. CORRIVEAU, Mfg.
 B. P. 193 Tél.: 593 Montmagny

DEMANDE
 Vendez cosmétiques français de
 première qualité pendant vos le-
 sirs. Entraînement gratuit.
 Chances de promotion. Pour dé-
 tails, écrivez à REGINE DE
 FRANCE, Casier 89, Section C,
 Montréal ou téléphoner à 525.

Poêle Bélanger de marque "Mont
 Blanc" avec brûleur à l'huile
 A.B.C., aide mémoire et serpen-
 tin en cuivre pour réservoir à
 eau chaude. Très peu usagé.
 Bonnes conditions. S'adresser à
 Louis Latulippe, 9 rue du Ma-
 noir. Tél.: 749, B.P. 314.

A ceux qui désirent augmenter
 leurs revenus pour les fêtes! De-
 venez notre représentant dans un
 territoire protégé. Vendez les jo-
 lies ensembles de toilette, cadeaux
 pour toutes occasions en plus de
 la ligne régulière qui vous assu-
 re un commerce répété à l'année
 longue. Familix, Dept. 83, 1600
 Délorimier, Montréal.

Deux propriétés commerciales
 situées rue du Dépôt, Bonnes
 conditions de paiement. S'adres-
 ser à Transaction Immobilières
 Laurent Boulet, C.P. 315, Tél.:
 1145, Montmagny.

Homme compétent comme Dé-
 taillant dans Montmagny. Expe-
 rience pas nécessaire. Excellen-
 te occasion de s'assurer un vieux
 commerce profitable où les Pro-
 duits Rawleigh ont été vendus
 pendant des années. Gros profits.
 Produits fournis à crédit, Raw-
 leigh's, Dept. K-525-163, 4095 rue
 Richelieu, Montréal.

Moulin à coudre, machines à la-
 ver, set de cuisine, set de bou-
 doir, set de salon, set de cham-
 bre à coucher en noyer, lit dou-
 ble avec sommier et matelas,
 Frigidaire, poêle électrique, ra-
 dio, horloge de foyer, lampe sur
 pied, lampe de table en cuivre,
 table de boudoir, chauffe-
 tte électrique. S'adresser à Paul
 Normand, Montmagny.

Couturière-vendeuse. S'adresser
 à Edouard Boutin Enr., rue St-
 Louis. Tél.: 195.

Jeunes serins importés d'Allema-
 gne, garantis chanteurs, "rol-
 lers" et "chappers". Aussi, ca-
 ges avec ou sans pieds. S'adres-
 ser à Tél.: 614.

ATTENTION
 SERVICE DE BUANDERIE
 pour familles ou personnes seu-
 les. S'adresser à Mme Lo-
 Blais, 16 rue de la Cour.

Poêle électrique, 4 ronds, four-
 neau. Très propre. Prix d'aubai-
 ne. Tél.: 37.

ATTENTION
 Economisez de l'argent! Donnez
 un cadeau utile qui sera très
 apprécié. Profitez de notre grand
 choix d'articles de maison ou de
 cadeaux utiles pour tous les
 membres de la famille. Prix in-
 comparables. Chaque jour, les 20
 premiers clients recevront un
 cadeau. LES UTILITES FAMI-
 LIALES, 50 rue St-Louis, Mont-
 magny.

Un divan, lit double, très propre.
 S'adresser à Mme Philias Proulx,
 8 rue de la Station ou chemin de
 la Gare.

Piano automatique en très bonne
 condition. Réparé à neuf. S'a-
 dresser à Mme Dominique Thi-
 bodeau, 40 rue Taché, Tél.:
 342-w.

ATTENTION
Manufacture de Coffres en Cèdre
 24, 7e rue Montmagny Tél.: 593
 J'informe le public que je suis en mesure de fournir de
 très beaux coffres en cèdre pouvant se donner comme
CADEAU DE NOEL
 Demandez à voir la dernière nouveauté: "coffres sur pattes"
 Placez vos commandes à bonne heure afin
 de ne pas être désappointé.
 Venez choisir et faites mettre de côté.

Matériaux de construction
 M. Jos. Proulx, autrefois de Lemieux et Proulx,
 est maintenant propriétaire de
MARCELLIN LETOURNEAU INC.
 à L'Isletville et Montmagny.
 PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUES
 BLOCS DE CIMENT — LAINE MINERALE — CIMENT
 CHEMINEES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN, etc.,
JOS. PROULX
 Montmagny — 5, rue Morin, Montmagny. — L'Isletville
 Tél.: 569-W — Tél.: 25-s-12

Ouverture de la cédule régulière de la L. Intermédiaire de Hockey dimanche, 30 nov., à 2.00 h. p.m.

(Par RAYMOND LEVESQUE)

C'est dimanche, 30 novembre, à 2.00 heures précises, que se fera entendre pour la première fois cette saison le traditionnel coup de sifflet marquant l'ouverture des activités de la cédule régulière de la ligue Intermédiaire de hockey du président, M. Jean-Noël Blouin.

Les quatre clubs du circuit qui sont maintenant dotés d'un généreux commanditaire à la suite de difficiles démarches qui se sont avérées fructueuses, sont prêts à sauter sur la glace pour entreprendre une cédule qui les mènera à différents honneurs à la fin de la saison. Tous les clubs ont poursuivi une assez longue période d'entraînement et tous les joueurs sont en bonne condition physique et prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes afin de donner aux amateurs de hockey, qui nous l'espérons, se rendront à l'aréna local en plus grand nombre, pour suivre cette année les activités de la ligue Intermédiaire de hockey.

Les équipes sont sensiblement les mêmes que celles de l'an dernier en ce qui regarde la composition des joueurs de chaque équipe. Quelques transactions ont été effectuées avant ce début de saison afin de mieux balancer les équipes et de présenter un calibre de jeux intéressant. A mesure que la cédule avancera, on effectuera probablement d'autres remaniements afin de balancer d'avantage les équipes.

Dans la première joute de la cédule régulière présentée dimanche, à 2.00 heures, à l'aréna local, les amateurs de hockey verront à l'oeuvre les clubs A. Bélanger Ltée et Ecole de Métiers en venir aux prises pour se disputer l'honneur de la victoire. Le club A. Bélanger Ltée sera piloté par Paul-Émile "Paddy" Gagné, un nouvel instructeur pour ce club qui en sera à ses premières armes à ce poste et il compte bien marquer de façon brillante son apparition à la tête du club en conduisant ses hommes à la victoire. Le club de l'Ecole de Métiers sera également piloté par un nouvel instructeur qui s'alignera avec l'équipe en même temps. Il s'agit du populaire joueur de défense Léandre

Bolduc qui avec ses jeunes joueurs comptent bien débiter la saison en beauté en s'assurant la victoire.

Lundi soir, 1er décembre, à 8 heures précises, la ligue poursuivra ses activités en présentant un programme simple. Le club Western Tire Auto, un nouveau commanditaire pour le club qui portait le nom de Maurice Tanguay Automobiles la saison dernière et qui sera piloté par John Paquet, assisté de Laurin Caron sera opposé au club Maurice Tanguay Automobiles, qui portait le nom de J. O. C. la saison dernière et qui sera de nouveau piloté par Maurice Nicole. Ce dernier club a comme gérant M. Pierre-Paul Fréchette.

Mercredi soir, 3 décembre, à 8.00 heures, le club Maurice Tanguay Automobiles sera opposé au club de l'Ecole de Métiers dans une autre joute de la

cédule régulière.

Aux commanditaires, aux instructeurs et aux joueurs des équipes, nous souhaitons à chacun de connaître une fructueuse saison 1958-59 et qu'ils se méritent le plus d'honneurs possible, soit individuel ou d'équipe, à la fin de la saison.

Voici pour le bénéfice de nos lecteurs et des amateurs de hockey en général, la composition des quatre équipes du circuit Blouin pour la présente saison:

CLUB MAURICE TANGUAY AUTOMOBILES — Buts: Paul Létourneau; Défenses: Robert "Bob" Normand, Jean-Louis Côté, Maurice Nicole; Avants: Michel Fortier, Yvon Paquet, Armand Nicole, Jean-Yves Normand, Claude Normand, Roland Caron, Léo Langlois, Jacques Gendron; Instructeur: Maurice Nicole; Gérant: Pierre-Paul Fréchette.

CLUB WESTERN TIRE AUTO — Buts: Guy Paquet; Défenses: Jacques Caron, Claude Delagrave, Marcel Lacombe; Avants: Gérard Paquet, Maurice Racine, Guy Gaumont, Denis Boulet, Gilles Fortin, Jacques Lemieux, Ghislain Boulanger; Instructeurs: John Paquet; Assistant, Laurin Caron.

CLUB A. BELANGER LIMITEE — Buts: Jacques Létourneau; Défenses: Jules-Aimé

HOCKEY

LIGUE INTERMEDIAIRE DE MONTMAGNY

PROCHAINES JOUTES

DIMANCHE, 30 novembre (2h.)
A. Bélanger vs E. de Métiers

LUNDI, 1er décembre (8h.)
Western vs Tanguay Auto

MERCREDI, 3 décembre (8h.)
Tanguay A. vs E. de Métiers

DIMANCHE, 7 décembre (1h.)
E. Métiers vs Bélanger (2h.45) Western vs Tanguay

LUNDI, 8 décembre (8h.)
A. Bélanger vs Western A.

Messervier, Jacques Paquet, Georges Morin, Marcel Bilo-deau; Avants: Sylvio Leblanc, Richard Bernier, Roger Gagné, Lionel Gagné, Jacques Fournier, Eugène Leclerc, Rosaire Bolduc; Instructeur: Paul-Émile (Paddy) Gagné.

CLUB ECOLE DE METIERS — Buts: Yvon Rousseau; Défenses: Jean-Marc Drouin, Jean-Marie Gauthier, Léandre Bolduc; Avants: B. Blais, Thimas Gagnon, André

Réunion des arbitres

Tous les arbitres de la ligue Intermédiaire de hockey qui officiaient aux joutes du circuit Blouin, la saison dernière ainsi que tous ceux qui désiraient prêter leur concours cette saison pour arbitrer aux joutes de la ligue, sont convoqués à une assemblée qui aura lieu vendredi soir, 28 novembre, au Manoir St-Louis où M. Léopold Gagné, arbitre en chef, les recevra pour discuter des règlements et leur donner des recommandations concernant la prochaine saison qui débutera dimanche. Bienvenue à tous les hommes de bonne volonté.

Masson, Pierre Roy, Y. Després, D. Jean, Jacques Boulet; Instructeur: Léandre Bolduc; Gérant: M. le Prof. Côté.

MONTMAGNY TIRE SHOP

Vulgarisation — Ressemelage
RUE ST-IGNACE TEL.: 202
Spécialité de pneus neufs Dunlop et de pneus d'hiver Silent Traction Rib.
Vente de pneus usagés de toutes grandeurs

EDOUARD GENDREAU, Enr.

Marchand de bois. — Matériaux de construction.
Contreplaqué. — Gros et détail.

Préparation générale de bois

18, RUE LOUISE, MONTMAGNY.

Tél. Bureau: 845

Tél. Rés.: 687-W



Quand vient l'heure de la détente...

prendre une MOLSON c'est agréable

La bière de chez nous

SOLUTION

CARDA

Foie, Reins, Digestion, Vessie, Dans toutes les pharmacies.

VENTE DE SURPLUS DE PRODUCTION chez

Montmagny Clothing MFG. Co.

(situé au 2e étage de la William A. D., 4e Ave. Tél.: 879)

- Overalls ... \$2.75
- Jeans ... \$2.75 et plus
- Pantalons de travail, prix très spécial .. \$4.75
- Jeans doublés pour enfants ... \$1.40

Message du Président de la Ligue Intermédiaire de Hockey à l'occasion de sa grande souscription

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi en premier lieu de remercier "Le Courrier de Montmagny", "Le Peuple" et le Poste C. K. B. M. pour leur généreuse collaboration qu'ils nous accordent continuellement en ce qui a trait à la publicité pour notre ligue.

Si nous aurons du hockey cet hiver, nous le devons en premier lieu à nos commanditaires et je tiens à remercier grandement l'Hon. Antoine Rivard pour l'octroi accordé, permettant à l'École de Métiers de jouer encore cette année dans notre ligue; à M. André Béchard pour la Compagnie A. Bélanger Limitée; à M. Maurice Tanguay pour le Tanguay Automobiles et enfin à M. Viateur Caron pour le Western Auto Supply.

Nous avons cette semaine fait appel à la générosité de plusieurs notables et sportifs pour une grande souscription que nous lançons dans le but de nous procurer les fonds nécessaires pour le bon fonctionnement de notre ligue de hockey cet hiver.

Déjà plusieurs ont répondu et notre souper-dansant à \$5.00 du couvert s'annonce pour être un succès sans précédent dans l'histoire des annales sportives locales. Il serait peut-être bon de souligner en passant que les dames sont cordialement invitées à ce souper-dansant afin de mettre plus de couleur... à cet événement.

Je tiens à remercier l'Hon. Antoine Rivard et Me Louis Fortin, M.P., ainsi que le Conseil de ville qui ont répondu à notre appel avec empressement en acceptant de patroniser ce grand événement. Nous aurons également plusieurs personnalités et chroniqueurs sportifs de la Vieille Capitale.

S'il y en avait qui seraient intéressés et qui n'auraient pas reçu de carte d'invitation simplement par oubli, ils sont priés de s'adresser aux officiés de la ligue.

Messieurs, nous venons vous solliciter car nous voulons du "HOCKEY" pour nos jeunes et la population en générale. "Il y a toujours un esprit sain dans un corps sain".
Bien à vous,

JEAN-NOEL BLOUIN, Prés.



Ouverture "officielle" des activités de la L. Intermédiaire de Hockey dimanche, le 7 déc.

(Par RAYMOND LEVESQUE)

Dimanche, le 7 décembre, à Montmagny, ce sera "LA JOURNÉE DU HOCKEY" puisque la Ligue Intermédiaire de Hockey du président M. Jean-Noël Blouin procédera à l'ouverture "officielle" de ses activités pour l'année 1958-59.

A cette occasion, le Corps de Clairons du Club "Le Bûcheron" se rendra en parade à l'aréna local précédés des invités d'honneur où l'hon. Antoine Rivard sera invité à procéder à la mise au jeu officielle, à 2.45 heures. L'honorable Rivard sera accompagné de Me Louis Fortin, M. P. et de plusieurs invités d'honneur dont Son Hon. le maire Louis-O. Roy, l'hon. Jos. Boulanger, C.L., et plusieurs autres.

Pour la circonstance, un programme double de la Ligue Intermédiaire de Hockey sera présenté et les personnalités présentes ainsi que les nombreux amateurs de hockey pour-

ront juger du calibre de jeu et de la valeur des quatre équipes de la ligue.

Le soir, à 6h-30, un souper-dansant sera donné au Centre Sportif "Le Bûcheron" auquel prendront part tous les invités d'honneur de l'après-midi et un grand nombre d'autres ainsi que les commanditaires des équipes, gérants, instructeurs et joueurs de hockey et le public en général.

L'espace nous manque pour en parler davantage mais nous y reviendrons. D'ici là, que tous les sportifs de Montmagny et des environs qui ont à coeur notre sport national se réservent cette journée de dimanche, 7 décembre afin de prendre part à ces manifestations qui ont pour but d'assurer la survivance du hockey en notre ville et à encourager nos jeunes dans la pratique de leur sport favori.

Souper dansant à \$5. du couvert dimanche, 7 déc. au "Bûcheron"

La Direction de la Ligue Intermédiaire de Hockey de Montmagny organise pour dimanche, le 7 décembre prochain, un souper-dansant à \$5. du couvert dans le but de lui procurer des fonds nécessaires au fonctionnement de sa ligue de hockey cet hiver.

Ce souper-dansant sera sous le haut patronage de l'Honorable Antoine Rivard, Solliciteur Général et Ministre des Transports et Communications dans le gouvernement provincial et député de Montmagny à l'Assemblée Législative et de Me Louis Fortin, M.P., député de Montmagny-L'Islet à la Chambre des Communes. Plusieurs autres personnalités de marques assisteront également à cette démonstration et à cet effet, un grand nombre d'invitations personnelles ont été lancées. Les organisateurs sont confiants de faire de ce souper-dansant un succès qui couronnera brillamment cette "Journée du Hockey" qu'on pourrait facilement appeler en sorte.

Toutes les personnes qui désiraient prendre part à ce souper-dansant sont priées de s'adresser à M. Jean-Noël Blouin, président de la Ligue Intermédiaire de Hockey et du Club "Le Bûcheron" ou à un directeur de la ligue, soit M. Léopold Gagné, au Manoir St-Louis ou à M. Jean-Paul Gaudmond, rue De la Gare.

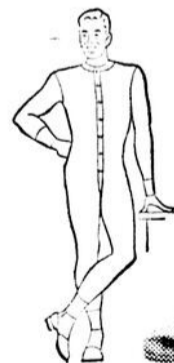
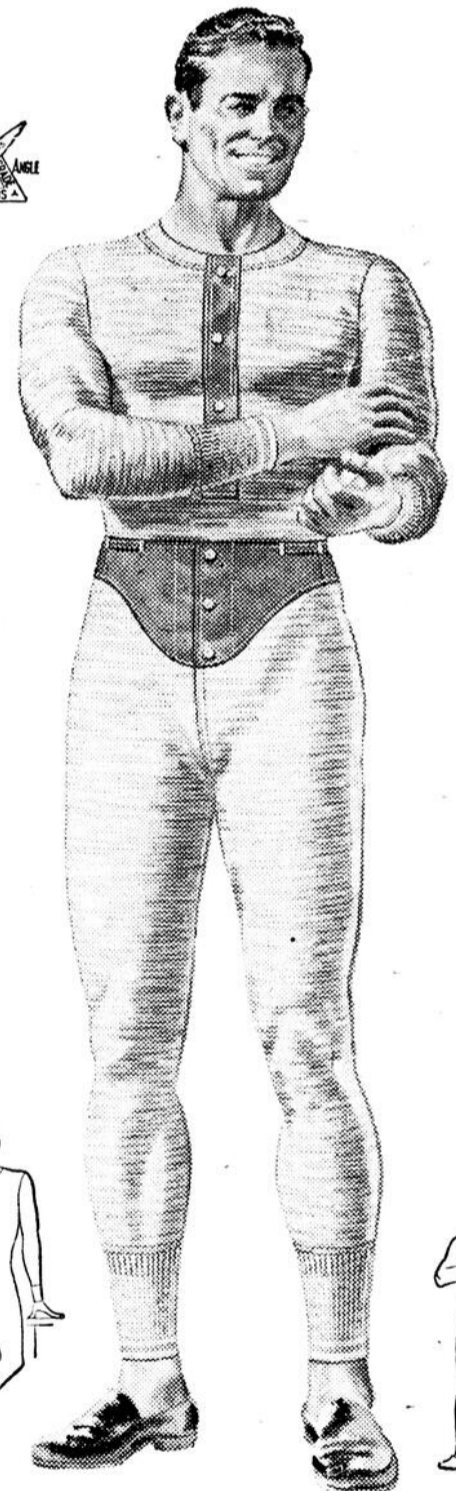
Soirée des Quilles

Les organisateurs de la Soirée des Quilles qui eut lieu au Club "Le Bûcheron", samedi soir dernier, se félicitent du grand succès qu'ils ont obtenu et remercient les quilleurs et leurs amis de leur appui.

Sincères mercis à M. Jean-Paul Léveillé, du Salon du Meubles, pour le don d'une chaise-téléphone qui fut gagnée par Mme Raymond Rhéaume, comme prix de présence. Cordial merci à tous.

71 Penmans

SOUS-VÊTEMENTS



3-71-8F

Vous êtes au chaud — Vous êtes protégé
Vous êtes à l'aise — Vous épargnez de l'argent!

Les Penmans '71' sont imbattables au point de vue économie, confort et chaleur. Fabriqués en fils de laine mérinos les plus fins au monde. Font des années d'usage, résistent à de nombreux lavages... vous épargnent de l'argent! Les Sous-Vêtements Penmans '71' ne coûtent pas cher, mais constituent la meilleure valeur qui soit! Gilets, Caleçons et Combinaisons. Pour Hommes et Garçons.

IL EST AVANTAGEUX DE RECHERCHER L'ÉTIQUETTE PENMANS



Voulez-vous un emploi au grand air..

un emploi d'AVENIR?

Si vous êtes âgé de 17 à 35 ans et que vous réunissez les conditions requises par l'Armée, songez aux avantages que l'Armée canadienne vous offre aujourd'hui: vie au grand air, comme celle dont jouit le soldat dans le Nord canadien, solde excellente, possibilités d'avancement, voyages, aventures, nombreux amis, retraite à un âge peu avancé.

Pour de plus amples renseignements sur les carrières dans l'Armée, adressez-vous au centre de recrutement le plus rapproché

OU ENCORE ADRESSEZ LE COUPON CI-DESSOUS COMME SUIT:

Centre de Recrutement de l'Armée,
718 rue St-Jean — Québec, Qué.

Veuillez m'envoyer, sans engagement de ma part, des renseignements sur les carrières qu'offre l'Armée canadienne.

Nom.....Âge.....

Adresse.....

Ville.....Prov.....Tél.....



UN BUT BIEN DÉFINI



RESULTATS DES PARTIES

LIGUE MASCULINE "A"		LIGUE MIXTE "B"	
Position des équipes		Position des équipes	
	Pts		Pts
Le Bûcheron	20	Chevaliers de Colomb	14.2
Château Canadien	19	Industries Roy	9
Hôtel Windsor	14	Philippe Chabot	9
Omer Levesque	11	Garage B.P.	8
Meilleur Simple de la semaine: Raymond Morissette, 193			
Meilleur Triple de la semaine: Jean-Paul Barde, 492			
BIG SIX		BIG SIX	
Noms	Moy.	Noms	Moy.
Jean-Paul Barde	149.12	Jean-Paul Barde	144.2
Roland Langlois	148.12	Raymond Morissette	140.6
Eugène Bernier	146.4	Pierre Walsh	129.6
Robert Normand	145.9	Jean-Marie Pelletier	128
Magella Gamache	145.13	Réjinald Mathurin	124.8
Jules Roy	145.13	Lauréat Fournier	121.8
LIGUE MASCULINE "B"		LIGUE MIXTE "C"	
Position des équipes		Position des équipes	
	Pts		Pts
Foyer des Quilles	23	Meubles Cartier	16
Jules Roy	20	Restaurant chez Paul	13
Jos Proulx	18	Biscuits Montmagny	12
Biscuits Montmagny	17	Mercerie chez Georges	7
J.-P. Léveillé	15	Meilleur Simple de la semaine: Raymond Gaudreau, 172	
Pâtisserie Vachon	15	Meilleur Triple de la semaine: Raymond Gaudreau, 447	
Pepsi-Cola	13	BIG SIX	
Marcel Laverdière	7	Noms	Moy.
Meilleur Simple de la semaine: Lionel Lemieux, 178			
Meilleur Triple de la semaine: Eugène Leclerc, 430			
BIG SIX		BIG SIX	
Noms	Moy.	Noms	Moy.
Eugène Leclerc	143.1	Raymond Gaudreau	129
Lionel Lemieux	137	Jacques Létourneau	122.2
Roger Ringuet	136.21	Benoît Gaudreau	121.13
Denis Fréchette	136.17	Lionel Lemieux	120
Yves Gaumond	134.1	René Gaumond	115.83
Marcel Morin	132.3	Bertrand Barde	155
LIGUE MIXTE "A"		C E D U L E	
Position des équipes		LUNDI 1 décembre 1958:	
	Pts	L. MIXTE "C" — (7 h. 00)	
Centre Civique	23	Chez Paul vs Biscuits Mont.	
Radio M.B.C.	22	Chez Georges vs Meub. Cartier	
Salon Louise	15	Ligue Mixte "A" — (8h.30)	
Wilfrid Proulx	4	Salon Louise vs W. Proulx	
MARDI, le 2 décembre 1958:			
Ligue Masculine "B" — (7h.)			
Biscuits Mont. vs M. Laverdière			
J.P. Léveillé vs Jos Proulx			
L. Masculine "A" — (8h.30)			
H. Windsor vs Le Bûcheron			
O. Levesque vs Château Cana.			
L. Masculine "B" — (10h.00)			
Jules Roy vs Foyer des Quilles			
Pâtisserie Vachon vs Pepsi-Cola			
JEUDI, le 4 décembre 1958:			
Ligue Mixte "B" — (9h.30)			
Chev. de Colomb vs Garage BP			
Industries Roy vs Phil. Chabot			

Une équipe de quilles pour la Jeun. Libérale

Les dirigeants de l'Association de la Jeunesse Libérale de Montmagny invitent tous leurs membres qui désireraient évoluer dans le sport des quilles de s'inscrire afin de former une ou des équipes devant faire partie d'une ligue qui évoluerait à la nouvelle salle de quilles, Bowling Montmagny, située rue De la Gare. Il s'agit tout simplement de donner son nom au président de l'Association, M. André Fournier ou au secrétaire, M. Raymond Lévesque, en appelant respectivement les numéros de téléphone 741 ou 685.

Ligue de Quilles Filles d'Isabelle

JEUDI, 20 novembre 1958
1-2 Denault vs Charbonneau
Denault 456 403 363—1222
Allard 357 345 345—1047
Denault gagne 4 à 0.

3-4 Gagnon vs Fournier
Gagnon 365 407 371—1143
Fournier 443 420 413—1281
Fournier gagne 4 à 0.
Meilleure partie individuelle: Madame Jean-Marie Dionne, 161.
Meilleur triple: Mme Jean-Marie Dionne, 331.
Meilleur simple d'équipe: Denault, 456.
Meilleur triple d'équipe: Fournier, 1281.

POSITION DES EQUIPES

Clubs	P	G	P	Pts
Fournier	12	12	4	4553
Denault	12	13	3	4511
Allard	12	2	14	4198
Gagnon	12	5	11	3994

PING-PONG

Voici les prochaines rencontres à l'affiche dans les différentes ligues de ping-pong du Centre Civique:
Ligue MASCULINE "B"
VENDREDI, 28 novembre:

- Table 1: Lavallée-Fournier.
 - Table 2: Pépin-Blais.
 - Table 3: Caron-Journault.
 - Table 4: Fréchette-Gamache.
- ☆ —
VENDREDI, 5 décembre:
- Table 1: Journault-Gamache.
 - Table 2: Caron-Fréchette.
 - Table 3: Fournier-Blais.
 - Table 4: Lavallée-Pépin.

Ligue FEMININE
MARDI, 2 décembre:

- Table 1: Gaumond-Laberge.
- Table 2: Leclerc-Larue.
- Table 3: Marois-Morin.
- Table 4: Daveluy-Dumas.

Ligue MASCULINE "A"
JEUDI, 4 décembre:

- Table 1: Nicole-Lavallée.
- Table 2: Daveluy-Martin.
- Table 3: Larue-Leclerc.
- Table 4: Lemieux-Côté.

ERRATA

Dans la liste des gagnants des prix et trophées du Club de Chasse et de Pêche de Montmagny-L'Islet, Inc., un oubli a été fait par le secrétaire, M. Marcel Boulet, gagnant d'une lampe de poche, don du Chalet des Sports.
La Direction.

A "L'HEURE DES QUILLES" "Molson" pour les dames

Mme Louise Brie remporte les honneurs du tournoi qui fut un vrai succès. — Mlles Jeanine Barde et Gertrude Fréchette seront les deux concurrentes au premier programme de l'Heure des Quilles, dimanche, le 30 novembre.

Lors du grand tournoi éliminatoire de l'Heure des Quilles chez les dames, tenu samedi dernier au Foyer des Quilles de Montmagny, Mme Louise Brie afficha une tenue remar-



Mme LOUISETTE BRIE

quable et se classa bonne première avec la belle moyenne de 130.1, en plus de rouler le plus haut simple du tournoi, soit 175.

Elle s'est ainsi mérité un prix de \$10.00 et un bon de 25 parties gratuites, offerts par M. Jules Roy, propriétaire du Foyer des Quilles.
Félicitations à cette championne quilleuse!

Mlles Jeannine Barde et Gertrude Fréchette, respectivement 7e et 10e au tournoi s'affrontent lors du 1er programme de l'Heure des Quilles, chez les dames qui débutera à 1.00 p.m., dimanche le 30 novembre prochain.

Un prix de \$3.00 sera offert pour chaque partie gagnée et un autre \$3.00 ira à la gagnante du triple.

Bonne chance à ces deux participantes.

De nouveau, un cordial merci aux dévouées organisatrices de l'Heure des Quilles chez les dames, soient: Mmes Raymond Rhéaume, Eugène Bernier, Paul Larue et Benoît Brie.

Voici les dix participantes à l'Heure des Quilles pour les dames:

Mme Louise Brie	130.1
Mme Raymond Rhéaume	129.3
Noëlla Barde	119.2
Carmelle Bouffard	118
Odette Fréchette	117.1
Micheline Marceau	115.3
Jeannine Barde	114.3
Marie-Paule Mercier	112
Gaétane Bouffard	107.3
Gertrude Fréchette	107.1



M. Lucien Boulet, rue St-Ignace.

a été l'heureux chanceux samedi dernier, du superbe Concours chez Robert "Bob" Normand. Il a choisi un habit d'une Valeur de \$70.00. Le billet chanceux a été tiré par M. Frank Biledeau de Berthier en Eas. M. Boulet était accompagné de son épouse lors de la remise de son prix.

Il est très facile de participer au "Super-Concours" et vous pouvez vous enregistrer en n'importe lequel temps. Il s'agit de payer une somme de \$2.00 à chaque semaine, pendant 35 semaines; après 35 semaines, vous êtes assuré d'avoir payé et de posséder un complet ou un paletot que vous pourrez choisir à votre goût. De plus, à chaque paiement, un billet vous sera remis et celui-ci vous permettra de participer au tirage hebdomadaire du "Super-Concours" qui donne droit au gagnant à \$70.00 de marchandise choisie au magasin Robert "Bob" Normand. Le tirage a lieu, chaque samedi, à 4 heures p.m., à 45 rue St-Jean-Baptiste.

En plus du "Super-Concours", nos clients reçoivent aussi les billets "Gagnez à Montmagny".

Pourquoi attendre à plus tard pour choisir votre paletot d'hiver? Profitez de notre grand choix dans les marques

- LOCHBURNS, cashmere tout laine, tissu anglais \$89.50
- McROBERTS, cashmere tout laine, tissu anglais \$79.50
- CAMELENE, cashmere tout laine, tissu anglais \$69.50

Vous trouverez également à notre magasin les réputés chapeaux de marque CREAN. — Prix aussi bas que \$8.95 et \$10.95 ainsi qu'un grand choix de chemises, bas gilets, souliers, cravates et habits prêts à porter ou faits sur mesures.

Nous avons aussi plusieurs modèles de paletots en tweed, dans toutes les teintes.

Si vous voulez être à la page, n'hésitez pas à vous habiller chez

Robert (Bob) Normand
le magasin des sportifs.

Vendeur des patins de marque CCM et Baves, pour hommes, femmes et enfants.

A "L'HEURE DES QUILLES" "Molson" pour les hommes

Centre Georges-Henri Mercier dimanche
Magella Gamache demeure invincible

Encore une fois, Magella Gamache a démontré qu'il était digne de son titre de champion à l'Heure des Quilles Molson à Montmagny, en roulant des parties de 147, 188 et 91 pour réussir un triple de 426 et ainsi l'emporter sur son redoutable adversaire Léonard Marceau qui a tout de même roulé des parties de 128, 126 et 89 pour totaliser un triple de 343. Marceau qui a la réputation d'être un quilleur réputé a affiché des marques de nervosité et cela a contribué à jouer un grand rôle dans sa défaite. Le vainqueur, Magella Gamache a maintenant accumulé un montant de \$40.00 et il a déclaré que "ça ne faisait que commencer". Il devra toutefois faire appel à tout son calme et sa puissance dimanche prochain, le 30 novembre, à 1.00 heure,

quand il affrontera son prochain adversaire, Georges-Henri Mercier qui s'était classé au onzième rang tout en conservant une moyenne de 147 lors du tournoi préliminaire. L'aspirant se propose bien de détrôner le champion actuel.

Les émotions ne manqueront certainement pas et encore une fois nous vous donnons rendez-vous pour dimanche après-midi.

Une nouvelle salle de quilles ouverte

M. Roger Fréchette, gérant de la nouvelle salle de quilles "Montmagny Bowling", située rue De la Gare, nous annonce que cette salle sera à la disposition des quilleurs dès ce soir, vendredi, où à 7 h. 30, il y aura cérémonie d'ouverture. Bienvenue à tous.

VOUS ETES EN PANNE ?



FAITES COMME "M. Beep" APPELEZ AU NUMERO de TELEPHONE
515 le jour - 1083 ou 684 la nuit



LE NOUVEAU CAMION- REMOREQUE

DE LA STATION
DE SERVICE
LACOMBE & FRERE
SERA SUR LES LIEUX
DANS QUELQUES
MINUTES

Quelle traction efficace!
—et sans bruit!

VOYEZ LES PNEUS **DUNLOP**
SILENT TRACTION
POUR LA NEIGE ET LA BOUE

ET OBTENEZ DES
MEILLEURS PRIX
POUR UNE
MEILLEURE QUALITE

"M. Beep" VOUS DIT:

Pour éviter les pannes de moteur, il n'y a rien de mieux qu'un entretien régulier avec les fameux produits de "M. Beep"

Huile à moteur Visco Statig
Antigel
Gasoline Super

et les soins experts de



La Station de Service Lacombe & Frères Enr.

(RAYMOND & YVAN LACOMBE)

RUE ST-JEAN-BAPTISTE

(EN FACE DE A. BÉLANGER LTÉE)

MONTMAGNY

TEL.: JOUR 515 — NUIT 1083 OU 684 — MONTMAGNY